

**CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL**

SESSION ORDINAIRE DE 2014



COMPTE RENDU INTÉGRAL

Séance du 13 mai 2014

L'Union européenne à la croisée des chemins

Projet de résolution pour une Europe ultramarine

SOMMAIRE

ALLOCUTION DE MME ELISABETH GUIGOU, PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE	6
L'UNION EUROPEENNE A LA CROISEE DES CHEMINS	12
PRÉSENTATION DU PROJET D'AVIS.....	12
DISCUSSION GÉNÉRALE.....	20
Artisanat - Mme Sassano.....	20
CFTC - M. Coquillion	21
UNSA - M. Grosset	23
CGT - M. Delmas	24
Associations - M. Charhon	25
CGT-FO - Mme Millan	26
Entreprises - Mme Vilain	28
Personnalités qualifiées - M. Guirkinger	29
Personnalités qualifiées - M. Khalfa.....	31
CFDT - Mme Briand	32
Coopération - M. Verdier	34
Professions libérales - M. Gordon-Krief	35
CFE-CGC - Mme Couvert.....	36
Outre-mer - M. Ledee.....	38
Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse - Mme Trellu Kane	39
Agriculture - M. Vasseur	40
Environnement et nature- Mme Mesquida	42
UNAF - Mme Therry.....	43
Mutualité - M. Andreck.....	44
VOTE SUR LE PROJET D'AVIS	45
DEBAT D'ACTUALITE SUR LE PROJET DE RESOLUTION « POUR UNE EUROPE ULTRAMARINE ».....	46
VOTE SUR LE PROJET DE RÉOLUTION	56
ANNEXES	57
Annexe 1 : <i>soutien aux jeunes filles enlevées au Nigéria</i>	59
Annexe 2 : diaporama illustrant les propos de M. Quarez, rapporteur	61

Présidence de M. Jean-Paul Delevoye

La séance est ouverte à quatorze heures trente.

M. le Président. Mesdames, Messieurs, Chers collègues, je salue en votre nom à tous la présence, au banc du gouvernement et du parlement, de Mme Elisabeth Guigou, présidente de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

Je salue également la présence de M. Pierre-Bernard-Raymond, sénateur, membre de la commission des affaires européennes et auteur d'un rapport d'information intitulé *L'Union européenne : du crépuscule au nouvel élan*.

Contrairement à nos habitudes, je vous transmettrai les décisions du Bureau de ce matin demain, mercredi 14 mai, car nous souhaitons, avec Madame Bel, présidente de la délégation des droits des femmes, faire une intervention.

En effet, Madame Bel et moi-même nous avons participé ce matin, en votre nom, au Trocadéro, à la manifestation concernant l'enlèvement des lycéennes nigérianes. Le 5 mai, le chef de groupe Boko Haram a revendiqué l'enlèvement de plus de 200 lycéennes nigérianes. Il voulait ainsi briser leur volonté émancipatrice par l'éducation et les réduire à l'esclavage.

Devant cette situation, le silence et l'indifférence sont intolérables et notre condamnation doit être sans appel. Je vous proposerai donc dans quelques instants après l'intervention de Mme Bel et en présence de Mme Elisabeth Guigou, de manifester notre soutien à toutes ces femmes qui se battent pour le respect de leur dignité, et d'apporter un soutien sans faille à tous nos gouvernants qui œuvrent afin de mettre un terme à cette barbarie.

Madame la Présidente, je vous cède la parole.

Mme Bel, présidente de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité. Bonjour. En tant que Présidente de la délégation aux droits des femmes du Conseil économique, social et environnemental, je suis persuadée que je porte ici la voix de l'ensemble des membres du CESE pour dénoncer l'enlèvement de plus de 200 jeunes filles au Nigéria au seul prétexte qu'elles exerçaient leur droit à l'éducation.

Vendues comme esclaves ou mariées de force, telles sont les perspectives envisagées par leur ravisseur.

Face à cette ignominie qui s'inscrit dans le *continuum* des violences faites aux femmes, thème précisément sur lequel notre collègue, Pascal Vion, travaille à la délégation, les représentants de la société civile rappellent leur attachement et leur soutien à la lutte contre toutes les formes de discrimination et en appellent aussi au respect absolu du droit à l'éducation, droit humain fondamental pour tous et singulièrement pour les filles, conditions de leur émancipation et de leur autonomie.

M. le Président. Merci Madame la présidente.

Mes Chers collègues, afin que ce message soit porté, vous avez sur vos tables une affiche que je vous invite à brandir sur laquelle est écrit : « Rendez-vous nos filles. ».

Les membres présents du CESE manifestent leur soutien aux jeunes filles enlevées au Nigéria (cf. photo publiée en annexe au présent compte rendu).

M. le Président. Merci beaucoup.

Mes Chers collègues, je vous demande de bien vouloir accepter une modification dans l'organisation de notre assemblée plénière. En effet, la présidente de la commission des affaires «étrangères de l'Assemblée nationale, dont chacun connaît l'engagement en faveur de l'Europe, et dont chacun se souvient de son parcours européen, a accepté de bien vouloir s'exprimer devant nous ; mais elle doit rejoindre l'Assemblée nationale pour les séances de questions au gouvernement.

Je vais donc lui demander de bien vouloir prendre la parole, ensuite interviendra le rapporteur pour la présentation du projet d'avis, puis l'expression des groupes et, enfin, le vote.

Madame la Présidente, nous sommes sensibles à votre présence, je vous invite sans plus tarder à bien vouloir rejoindre la tribune.

**ALLOCUTION DE MME ELISABETH GUIGOU,
PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ¹**

Mme Guigou. Monsieur le président, Monsieur le président de la section de la section des affaires européennes et internationales, Yves Veyrier, Monsieur le rapporteur, Christophe Quarez, Mesdames, Messieurs les parlementaires, Mesdames, Messieurs les conseillers,

Je voudrais d'abord remercier le résident Delevoye de me faire l'honneur de m'adresser à vous cet après-midi. Le projet d'avis qui est rendu par la section des affaires européennes et internationales du Conseil économique, social et environnemental satisfait profondément l'Européenne convaincue que je suis.

Les trois priorités qui sont définies dans ce projet d'avis ont d'ailleurs mobilisé la Commission des affaires étrangères depuis des mois. Ce projet d'avis est particulièrement bien venu à quinze jours des élections européennes qui, hélas, ne suscitent pas encore tout l'intérêt que, pourtant, elles devraient susciter.

Il est vrai que nous avons chacun et chacune la responsabilité d'impliquer davantage nos concitoyens dans l'enjeu de ces élections européennes et pour cela d'informer davantage sur l'Europe car l'on parle trop peu d'Europe, trop irrégulièrement, et quand on en parle, malheureusement, on en parle souvent très mal, d'abord parce que l'on fait de l'Europe le bouc émissaire commode de toutes nos insuffisances, nos erreurs et nos impuissances et aussi parce que certains, malheureusement, font de la désinformation sur l'Europe.

¹ Seul le prononcé fait foi.

J'ai en particulier en mémoire l'exemple d'une désinformation qui s'est produite en 2005. Cela n'a pas été la seule dans laquelle un certain nombre d'orateurs, d'oratrices et de forces politiques ont prétendu que l'Union européenne voulait raccourcir la durée du congé de maternité en France. En fait, pas du tout ; il s'agissait de fixer une durée minimale de 14 semaines, la France étant évidemment libre de garder sa durée de 16 semaines. Mais cela a duré des semaines et des semaines pendant la campagne du référendum sur le projet de Traité constitutionnel.

Aujourd'hui, il y a une désaffection - voire même un désamour que vous analysez dans votre projet d'avis - des citoyens à l'égard de l'Union européenne ; mais je crois aussi que nos compatriotes ne veulent pas moins d'Europe, ils veulent une meilleure Europe.

La majorité des Français qui sont interrogés dans les différents sondages publiés ces jours-ci se montrent attachés à l'Europe et attachés majoritairement aussi à l'euro. En revanche, ils souhaitent que l'Europe soit davantage performante sur des sujets concrets qui constituent les problèmes de leur vie quotidienne sur l'emploi, sur la croissance. Là aussi nous avons une majorité de Français qui dit : que fait l'Europe pour nous ?

Il est vrai aussi que le rappel de l'extraordinaire aventure européenne, qui a accompli des réalisations sans précédent et sans équivalent dans l'histoire au XX^{ème} siècle, ne suffit plus à convaincre et à combattre le repli populiste et nationaliste qui progresse partout dans l'Union européenne.

Il est urgent de remettre l'Europe à l'endroit et de fixer les orientations politiques de son redressement. Je disais qu'il y a une convergence entre vos propositions et ce que nous disions à la Commission des affaires étrangères. Depuis que je suis présidente, depuis un peu moins de deux ans, je me suis attaché à ce que nous travaillions aussi sur les affaires européennes. Nous ne nous contentons pas d'ailleurs d'auditionner les ministres compétents (Affaires étrangères, Défense, Affaires européennes...), nous auditionnons aussi tous les ministres qui peuvent avoir quelque chose à dire tels le Commerce extérieur, l'Environnement, d'autres encore. J'ai d'ailleurs invité aussi des personnalités européennes.

Nous avons entendu avec d'autres commissions de l'Assemblée nationale, le président de la Banque centrale européenne, Mario Draghi, ou encore le commissaire Olli Rhen.

Vous voyez que nous travaillons beaucoup sur ces questions-là. J'avais aussi demandé il y a quelques semaines à quelques-uns des principaux « laboratoires d'idées » en France de produire une note sur ce qu'était leur vision de l'union politique européenne et ces rapports qui nous ont été remis - c'était volontaire - ont fait l'objet de deux séances de débats fort intéressantes à la commission des affaires étrangères.

La question que vous vous posez dans votre projet d'avis, mais que nous nous posons tous, est de savoir comment renouer avec la promesse européenne. Et c'est vrai que nos analyses, heureusement, sont convergentes, je vais simplement souligner quelques points, puisque nous n'avons évidemment pas le temps et qu'il est important de lire votre excellent projet d'avis.

Mon premier point sera pour dire que l'urgence reste encore de consolider la zone euro. On a passé le stade du danger maximum, mais tout danger n'est pas complètement écarté. Même si le pilier monétaire de l'Union européenne a été récemment renforcé par la supervision unique du système bancaire européen, confiée, comme vous le savez, à la Banque centrale européenne (réforme portée par le président de la République dès juin 2012), même si cette surveillance est maintenant complétée par la création d'un mécanisme de résolutions - c'est-à-dire de sauvetage des banques qui auraient des difficultés ou qui devraient fermer - mais avec des fonds qui seraient apportés par les actionnaires et/ou par les banques elles-mêmes et non pas par les contribuables, comme cela a été le cas dans le passé. Ce sont évidemment des progrès incontestables.

Le principe de la création récente d'un fonds de résolutions qui servirait à financer ce renflouement des banques est venu compléter le dispositif. Donc des progrès, il y en a eus. On aurait dû les faire avant, mais ils sont là.

Le pilier monétaire est en cours de consolidation, mais le pilier économique reste, lui, atrophié ; c'est-à-dire que l'Union économique et monétaire continue à boiter, avec une jambe économique atrophiée et une composante sociale dont on parle depuis des décennies, mais où tout reste évidemment à faire.

Le traité budgétaire, c'est bien, mais ce n'est qu'un premier pas. Nous devons avoir une coopération en matière macroéconomique. Nous ne pouvons pas continuer à avoir des politiques macroéconomiques qui soient aussi divergentes - qui expliquent d'ailleurs beaucoup les divergences en matière de balance extérieure que nous observons - et il faut évidemment que cette politique économique permette, non seulement d'amorcer la croissance, mais aussi de réaliser des investissements cruciaux dans les secteurs d'avenir, les énergies renouvelables, le numérique, les transports, la recherche/développement et l'innovation. Nous avons su le faire dans le passé, mais nous semblons malheureusement avoir perdu l'habitude car, depuis *Galileo*, nous cherchons en vain quels sont les grands projets mobilisateurs dans les secteurs d'avenir. Évidemment, tout ceci ne sera possible que si l'Union se dote d'une véritable capacité budgétaire, vous le soulignez.

Le budget européen est très insuffisant. Au-delà de l'économie, pour parvenir à regagner la confiance des peuples, l'Union européenne doit montrer des réalisations concrètes : créations d'emplois, formation professionnelle... On ne peut pas se satisfaire - c'est même un scandale qu'il faudrait dénoncer beaucoup plus vigoureusement - d'avoir un quart de jeunes européens au chômage.

Nous sommes en train de sacrifier une génération entière, et quand on voit que l'on consacre 6 Md€ à la *garantie jeunesse* qui vient d'être votée par le parlement européen alors qu'il en faudrait une vingtaine, ce n'est rien par rapport aux 150 Md€ que coûtent chaque année à l'Union européenne ces jeunes qui sont sans emploi, sans parler des coûts humains, qui sont incalculables.

Nous avons eu un progrès récemment : l'idée de la création d'un salaire minimum, dont on parle depuis si longtemps, est enfin sur les rails. L'Allemagne fait des progrès en ce sens. Il reste encore 7 pays dans l'Union européenne qui n'ont pas de salaire minimum. Il faudrait que chacun en ait un et il faut mettre fin au *dumping* social qui, malheureusement, continue à sévir.

Je souscris entièrement à la proposition de votre rapport de « *serpent social et fiscal* », à l'idée d'avoir un rapprochement - même si on a forcément des salaires minimums différents, en raison des différents degrés de développement - pour faire converger vers le haut ces salaires minimum.

On pourrait d'ailleurs retenir un critère simple : ce SMIC devrait être fixé à 60 % du salaire médian dans chaque pays ; ce serait un critère. Tous les experts et économistes sont à peu près d'accord sur ce sujet.

Évidemment, vous mentionnez, et c'est heureux, l'intégration des indicateurs sociaux dans les évaluations économiques de l'Union. Je veux quand même rappeler qu'au début des années deux mille, dans la défunte stratégie de Lisbonne, il y avait des indicateurs sociaux, et ceux-ci étaient chiffrés en matière d'emploi, de dépenses consacrées à la recherche... Mais, en 2005, avec le grand vent du libéralisme qui a soufflé pendant toutes ces années, ils ont été purement et simplement supprimés. On doit maintenant à la ténacité et à l'engagement du Commissaire actuel à l'emploi, aux affaires sociales et à l'insertion de les avoir enfin réintroduits - timidement, il faut le dire - dans l'Union européenne.

Vous avez aussi raison de souligner que la lutte contre la fraude fiscale est évidemment plus que jamais indispensable. Au moment où nous demandons tellement d'efforts à nos concitoyens avec les hausses d'impôt, on ne peut plus tolérer qu'il y ait ce que l'on appelle pudiquement de « *l'évasion fiscale* ». Pour cela, il faudrait arriver à harmoniser, dans le cadre d'une fourchette - un « serpent », comme vous dites -, les impôts délocalisables : les impôts sur les sociétés et les impôts sur les revenus de l'épargne...

On est encore loin du compte sur la dimension sociale et environnementale de l'Union européenne. Je crois que les partenaires sociaux que vous êtes ont évidemment un rôle tout à fait décisif à jouer. Je veux aussi souligner que tout ce que je mentionne là, les propositions de votre projet d'avis, peut être réalisé dans le cadre des traités actuels. Nous n'avons pas besoin de modifier les traités pour cela. Un jour, cela viendra. Si nous voulons un jour, ce que je souhaite personnellement, et vous y faites également référence, avoir un budget propre de la zone euro, mutualiser les dettes, il faudra des traités ; mais, aujourd'hui, nous n'avons qu'à appliquer les traités existants. Nous aurions dû le faire depuis vingt ans, mais il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Et si tous les pays membres de l'Union européenne ne sont pas d'accord, nous avons des outils de coopération renforcée. Regardez ce que nous avons fait pour la taxe sur les transactions financières.

Une fois que l'on a dit cela sur l'intégration indispensable de la zone euro - je reviendrai sur le déficit démocratique tout à l'heure - il ne faudrait pas considérer l'Union à 28 comme une Union de seconde zone ; nous avons besoin, pour cette Union à 28 - bientôt davantage - d'une véritable dynamisation.

Nous avons des problèmes de coût de l'énergie, de sécurité d'approvisionnement, de diversification de nos approvisionnements - la crise ukrainienne nous le montre, je n'ai pas besoin d'insister davantage - et nous avons des problèmes de préservation de la planète : si nous continuons comme cela, ce n'est pas 2 degrés d'augmentation de la température que nous aurons, mais 4 ou 5 avec une élévation d'un mètre du niveau des mers.

Nous avons là-dessus un projet, et pour l'Union à 28 aussi, avec la question de la formation de la jeunesse, de la mobilité des jeunes. Quand je pense que l'on a failli supprimer le programme *Erasmus*... Ces deux questions devraient être absolument majeures pour l'Union à 28.

Plus on avance - ou avancera - dans cette construction, plus il est important d'assurer une réelle démocratie.

La construction européenne est un objet politique original présentant une double légitimité démocratique. C'est une fédération d'États-nations, comme dit Jacques Delors. Or la légitimité des États-nations passe par un meilleur contrôle de chaque parlement national sur son gouvernement national en tant qu'il s'exprime à Bruxelles et engage notre État-nation. Elle passe évidemment par le contrôle du parlement européen sur l'exécutif européen.

Il y a des progrès à faire dans ces deux domaines. Le parlement européen fait très bien son travail. Toutefois, dès lors que l'on intègre davantage l'Union économique et monétaire, il a raison de demander à entendre le président du Conseil européen, qui est en permanence à l'initiative sur ce sujet.

En France, nous ne réclamons pas un mandat impératif pour l'Assemblée nationale ou le Sénat comme cela existe en Allemagne ou au Danemark, car, si tous les pays demandaient un mandat impératif avant que les gouvernements ne s'expriment à Bruxelles, tout serait bloqué. Cependant, entre le mandat impératif et le « presque rien » que nous avons dans notre parlement pour contrôler ce que fait notre gouvernement à Bruxelles, je vous assure qu'il y a des marges de manœuvre considérables !

Le traité budgétaire doit nous donner l'occasion de le faire. À l'occasion du semestre européen, à certains moments précis, avant que notre gouvernement s'exprime en notre nom à Bruxelles, nous devrions avoir un contrôle plus étroit. Et permettez-moi de nuancer vos propositions sur ce point. En effet, il ne suffit pas que les représentants des commissions des finances de l'Assemblée et du Sénat soient invités à s'exprimer à la Conférence budgétaire initiée par le traité budgétaire.

Dans le tête-à-tête entre les commissions des finances et Bercy, il y a parfois des endogamies empêchant que le contrôle s'exerce suffisamment. Je plaide pour que la commission des affaires étrangères et européennes et la commission des affaires européennes soient impliquées dans ce contrôle. Et je l'ai dit et fait.

S'agissant de la France, le déficit démocratique est beaucoup plus national qu'europpéen. Le principal problème est celui de la lisibilité du projet. Je viens de parler des progrès concrets. Il existe une concordance entre ce que pensent les membres de la commission des affaires étrangères et vos propositions.

Il y a aussi la question de la vision. Le XX^{ème} siècle a été une réussite formidable. Il a apporté la paix, la démocratie et la prospérité ; les citoyens européens adhéraient.

Aujourd'hui, les enjeux du XXI^{ème} siècle sont différents. Je ne vois pas comment nous pouvons porter un projet européen, renouveler le projet européen si nous restons centrés sur nous-mêmes, si nous faisons du « nombrilisme européen » et que nous ne portons pas une vision de ce que doit être l'Europe dans le monde. Or nous avons toutes les capacités pour que l'Europe fasse entendre sa voix dans le monde. Même si notre influence relative diminue face à certains grands États, nous restons la première puissance économique mondiale ; je viens d'en faire le titre d'un livre que je viens de publier.

Nous sommes les seuls espaces au monde où la peine de mort est interdite, où les droits individuels et collectifs, y compris les droits sociaux, sont portés à ce degré. Dès que des peuples souhaitent faire leur révolution, qu'ils soient à l'Est ou au Sud de notre continent, ils se tournent vers l'Europe. Par conséquent, nous avons une civilisation et une puissance économique dont nous nous servons trop peu sur le plan politique.

C'est la raison pour laquelle il me semble qu'il nous faut développer, - vous le proposez également -, une vraie politique étrangère européenne, une vraie politique de défense européenne, dont nous voyons le manque cruel, non seulement avec les enjeux de sécurité que nous connaissons en Afrique (où la France est malheureusement un peu seule), mais également avec la crise de l'Ukraine. Si nous avions voulu développer une politique étrangère vis-à-vis de ce grand voisin qu'est la Russie, nous aurions évité dans le passé beaucoup d'erreurs, de légèreté, d'inconséquence comme par exemple promettre à l'Ukraine, en 2008, qu'elle rentrerait dans l'OTAN. Cela n'excuse rien de l'attitude de M. Poutine aujourd'hui.

Néanmoins, cela doit nous amener à méditer et à dire que le véritable trésor de l'Europe ce sont ces valeurs. Nous pouvons être porteurs de beaucoup de choses dans le monde.

Je vous remercie beaucoup de ce que vous avez écrit. Je suis personnellement enchantée de cette convergence de vues ! J'espère que nous arriverons à nous faire davantage entendre, collectivement et individuellement, afin d'inciter nos concitoyens à voter pour le parti européen de leur choix, car nous avons plus que jamais besoin de l'Europe.

Merci.

(Applaudissements)

M. le Président. Merci de cet exemple de collaboration entre le CESE et le parlement. Je sais que vous allez être amenée à nous quitter car vous devez vous rendre à la séance des « Questions au gouvernement ».

L'UNION EUROPEENNE A LA CROISEE DES CHEMINS

M. le Président. Mes chers collègues, nous allons aujourd'hui examiner le projet d'avis sur *L'Union européenne à la croisée des chemins*, présenté par Christophe Quarez, rapporteur, au nom de la section des affaires européennes et internationales, présidée par Yves Veyrier.

PRÉSENTATION DU PROJET D'AVIS

M. Quarez, rapporteur. Monsieur le président, Chers collègues, Chers parlementaires, les prochaines élections européennes constituent un rendez-vous démocratique majeur, à la mesure de la crise que traverse la construction européenne.

La baisse continue du taux de participation aux élections européennes, de 62% en 1979 à 43% en 2009, n'est qu'un signe parmi d'autres d'un euroscepticisme que les enquêtes sont venues confirmer année après année (*Cf. diaporama publié en annexe au présent compte rendu*).

Aujourd'hui, selon *Eurobaromètre*, moins d'un tiers des Européens a une opinion positive de l'Union européenne, soit une diminution de 20 % en six ans. Ils ne sont guère plus nombreux (33%) à lui « *faire confiance* ». 45 % d'entre eux se déclarent « *pessimistes pour son avenir* ». Seul l'Euro échappe à cette tendance : ils sont 63% à juger positivement la monnaie unique.

Pour la première fois, le 25 mai prochain, les 500 millions de citoyens européens auront l'occasion d'élire, à travers leurs députés européens, le président de la Commission, et de choisir un vrai programme de gouvernement pour l'Europe.

En France, a-t-on vraiment pris conscience de ces évolutions ? Qui en parle réellement ? Pour le CESE, il est temps que les partis politiques français s'impliquent réellement sur les enjeux européens et que la société civile apporte sa contribution au débat.

Même sur les chaînes de télévision, l'Europe est la grande absente. Aucune chaîne française n'a prévu de diffuser le grand débat du 15 mai, qui opposera les principaux candidats à la présidence de la Commission, alors que vingt chaînes de vingt pays membres ont prévu cette diffusion.

Et pourtant, le constat est là. Qui porte aujourd'hui une parole claire sur l'Union Européenne et ses institutions ? Qui affiche les réussites indéniables d'années de construction européenne ?

D'évidence, c'est un double discours qu'il faut déplorer : trop souvent, la tendance est de passer sous silence le fait que les décisions prises par l'Union européenne sont adoptées par les gouvernements au sein du Conseil ou encore d'imputer à « Bruxelles » toutes les difficultés affectant les économies nationales.

Il est temps de comprendre, enfin, que l'Europe n'est pas « Bruxelles ». L'Europe, ce n'est pas « eux » ; ce n'est pas une technocratie apatride et irresponsable. L'Europe, c'est nous tous.

Au cours des prochaines années, la question qui va prédominer sur toutes les autres sera la suivante : quel monde allons-nous laisser aux générations futures ? Pour nous, Français, la réponse passe nécessairement par l'Europe. Encore faut-il expliquer pourquoi. La vieille Europe, ce n'est pas simplement la BCE, l'Union bancaire, le pacte de stabilité, etc.

Toutes ces réalités sont essentielles sur le plan économique, mais trop techniques pour être compréhensibles par les peuples. On ne tombe pas amoureux d'un algorithme financier...

L'Europe, c'est d'abord la civilisation de l'autonomie, dans la vie quotidienne autant que dans la vie politique. Même dans leurs rêves les plus fous, Hugo et les grands utopistes du XIX^{ème} siècle n'auraient jamais pu imaginer le dixième de ce qu'un enfant trouve à sa naissance sur le Vieux Continent.

Nous avons inventé en Europe un subtil équilibre entre bien-être et liberté à nul autre pareil, ni dans l'histoire ni dans la géographie.

Les États-Unis sont une grande démocratie mais ont un modèle économique profondément injuste ; la Chine est une grande puissance économique, mais les libertés individuelles et collectives sont, chaque jour, bafouées.

Libre circulation des biens et des personnes, politiques sectorielles communes - comme la politique agricole commune - réseaux transeuropéens, monnaie unique, *Erasmus*, politique environnementale ambitieuse, protection contre les risques sanitaires et de santé, tels sont quelques exemples parlants et concrets des apports de l'Union Européenne.

La Communauté européenne est une construction originale, unique au monde. C'est un héritage dont nous pouvons être fiers. Mais cette construction est inachevée, et dans le contexte des grandes mutations mondiales, technologiques et anthropologiques d'aujourd'hui, l'œuvre de paix et de prospérité dont les Européens ont tant bénéficié est à repenser.

La gouvernance de l'Union européenne par la réglementation n'a pas tenu compte de la diversité des pays membres, ni des impacts de la politique des États les plus forts sur les autres. On n'a pas su bâtir ni un *leadership* politique ni une puissance publique commune en mesure de bien placer l'Europe dans le monde. Il faut donc changer.

Excès d'Europe dans certains domaines, pas assez dans d'autres : inflation normative sur le débit et la taille des chasses d'eau mais pas de réglementation sur l'évasion fiscale...

Au fil du temps, les processus décisionnels se sont sophistiqués, les dérogations se sont multipliées, les statuts se sont diversifiés. L'ingénierie institutionnelle européenne s'est donc complexifiée.

La juxtaposition d'un président du Conseil européen, d'une présidence semestrielle de l'Union européenne, d'un président de la Commission, d'un président du parlement européen, sans oublier le président de l'Eurogroupe et le président de la Banque centrale européenne, apparaît difficilement compréhensible et ne concourt pas à la clarté des messages auprès des populations.

L'Europe s'est construite progressivement en alternant approfondissement et élargissement. Mais l'heure de la clarification est venue et il y a urgence à doter l'Europe d'un projet politique mieux défini.

Après l'échec de la stratégie de Lisbonne, la stratégie de l'Union européenne 2020, autour du développement durable, doit être, pour notre assemblée, la base de ce projet.

Concrètement, l'Union européenne a fixé cinq objectifs ambitieux à atteindre d'ici 2020 en matière d'emploi, d'innovation, d'éducation, d'inclusion sociale et d'énergie ainsi que la lutte contre le changement climatique.

Pour le CESE, l'Union Européenne doit, par ailleurs, au sein de l'OMC, conduire sans naïveté une politique offensive conjuguant d'un côté ouverture et concurrence équitable, de l'autre, protection énergique de ses intérêts par une défense commerciale efficace et une promotion des normes sociales et environnementales universellement reconnues.

Une part importante de la crédibilité de l'action internationale de l'Union se joue en outre dans ses relations avec son voisinage au Sud et à l'Est.

L'actualité dramatique de l'Ukraine nous rappelle que l'Union européenne doit parler d'une seule voix et affirmer sans concession son attachement au respect du droit international, des droits de l'homme et de la démocratie.

De même, les interventions au Mali ou en Centrafrique rappellent, pour notre assemblée, la nécessité d'une mutualisation des forces et moyens en matière de défense, prélude à une politique européenne de défense.

Les citoyens européens ne pourront adhérer à un projet commun que si son contenu est clairement énoncé et son champ délimité.

En d'autres termes, l'Union a besoin de frontières pour que puisse s'établir un sentiment d'appartenance à un espace politique déterminé. Or, la politique d'élargissements successifs, conduite ces dernières années, a jeté le trouble sur les limites géographiques du territoire de l'UE.

Le moment est venu pour les responsables politiques de prendre leurs responsabilités et de se prononcer pour une pause dans les élargissements au profit de l'approfondissement du projet européen.

Dans cette perspective, il convient de permettre à ceux qui le souhaitent d'aller plus avant dans l'intégration.

Un constat s'impose : l'Union européenne fonctionne d'ores et déjà en plusieurs cercles, et l'idée qu'elle a toujours avancé à l'unanimité est une illusion. L'euro (18 pays membres sur 28), ou l'espace Schengen (26 pays dont 4 qui n'appartient pas à l'Union européenne) en sont les plus parfaites illustrations.

De nombreux problèmes qui n'ont guère de solution à 28 ou à 18, ni au niveau d'un seul pays, seraient sans doute solubles dans une association de quelques pays relativement homogènes entre eux.

C'est pourquoi, pour le CESE, la France doit reprendre l'initiative et proposer d'avancer concrètement, à quelques pays, sur des sujets comme la fiscalité des sociétés, les questions familiales, la protection sociale et le droit du travail, l'énergie ou la défense.

Cela pourrait rendre l'Europe plus tangible et plus prégnante auprès des citoyens européens.

Pour le CESE, la première urgence est de doter la zone euro d'une réelle gouvernance politique et d'un contrôle démocratique.

L'adoption de la monnaie unique ne s'est en effet pas accompagnée d'évolutions institutionnelles à la hauteur du projet.

Construite dans l'urgence, la gouvernance de l'Union économique et monétaire apparaît comme confuse, éclatée, insuffisamment transparente et par trop technocratique.

Le CESE serait favorable à l'instauration d'une sorte d'assemblée de la zone euro, qui serait associée à la définition de toutes les orientations et décisions relatives à la zone euro, et devant lequel l'exécutif européen ainsi que la BCE devraient rendre des comptes.

Le CESE considère en effet que la mission de la Banque centrale européenne ne peut se limiter à la seule stabilité des prix, mais qu'elle doit plus largement participer de la réalisation des objectifs chiffrés de la Stratégie Union européenne 2020.

Nous proposons que cette sorte d'assemblée de la zone euro rassemble les députés européens de la zone euro, ainsi que les membres des commissions des finances des parlements nationaux des pays de la zone euro ou des pays appelés à la rejoindre.

Mais au-delà, le CESE plaide pour l'enracinement d'un lien fort entre l'Union européenne et les citoyens européens.

Redonner vie à l'Europe, c'est, en premier lieu, repositionner les citoyens au cœur de son projet et les considérer, non pas comme des individus consommateurs, mais bien comme des acteurs à part entière.

Pour notre assemblée, cet effort de rapprochement de l'UE avec ses citoyens passe par la reconnaissance du rôle des organisations de la société civile, notamment par l'octroi d'un statut européen pour les fondations et les associations.

Il passe également par un renforcement de la lisibilité du fonctionnement de l'Union européenne.

Viser à une simplification et à une clarification du rôle de chacun permettrait aussi de rompre avec cette image d'une Union dépolitisée et dominée par la technocratie.

Les responsables politiques doivent reprendre l'initiative et porter les enjeux européens. Il faut mettre des visages sur les institutions européennes et les députés européens, notamment en faisant référence au positionnement de chaque groupe du parlement européen sur les grands dossiers communautaires.

Il est temps désormais de considérer les élections européennes comme le temps fort des échanges sur l'avenir de l'UE autour de programmes politiques. De ce point de vue, notre assemblée serait favorable à un retour à un système de circonscription unique permettant de repolitiser le débat européen en France.

Ainsi, un parlement européen renforcé dans sa légitimité devrait, pour notre assemblée, être doté d'un droit d'initiative parlementaire.

Il n'en reste pas moins que tous ces efforts resteront vains s'ils ne sont pas adossés à une politique de communication active et proche des préoccupations des citoyens. Cette politique doit s'inscrire dans un nouveau discours narratif porté par les politiques eux-mêmes.

Enfin, le droit d'initiative citoyenne européenne mériterait être mieux connu des citoyens et son recours facilité. L'Initiative citoyenne européenne est un instrument de participation de la société civile à la démocratie, que le CESE ne peut naturellement que soutenir. Cependant, ses procédures de mise en œuvre gagneraient à être simplifiées.

Pour autant, les citoyens attendent de l'action, des résultats face aux inquiétudes et à un avenir considéré comme incertain : la crise économique est loin d'être finie, le chômage reste élevé.

L'adhésion des citoyens et l'engagement des acteurs sont possibles si le mandat que nous allons donner à nos élus inclut une redéfinition de la stratégie de l'Union, de ses outils et de sa gouvernance.

Remettre le cap sur la relance de l'activité et le développement, tel est l'objectif le plus immédiat.

L'Union européenne est confrontée à un double défi à mener de front : consolider les fondations de l'Union économique et monétaire (UEM) afin de la doter des moyens de faire face à d'éventuelles nouvelles crises, et au-delà de la zone euro, dessiner une véritable stratégie de croissance pour l'Europe des 28.

D'abord consolider la zone euro !

En monopolisant le débat, en concentrant les discussions sur le sauvetage, dans l'urgence, de la zone euro et la mise en place de mécanismes budgétaires et technocratiques complexes, la crise économique a laissé l'idée européenne dans une « zone grise » et conforté le sentiment d'une Union qui échappe au contrôle démocratique.

Dans l'immédiat, il est vrai que l'UEM demeure fragile et sa consolidation repose d'abord sur un assainissement budgétaire incarné dans des programmes de réformes aux conséquences économiques et sociales lourdes, qui se traduisent pour certains États - comme la Grèce, le Portugal ou l'Irlande - par des coupes très significatives dans les dépenses sociales et d'éducation, des réductions des salaires nominaux et des licenciements massifs.

Le FMI a d'ailleurs fait le constat qu'il avait insuffisamment apprécié les effets pervers de ces mesures sur la croissance.

C'est pourquoi, le CESE se prononce pour une adaptation des objectifs en matière de réforme aux particularités et aux contraintes propres à chaque État.

À cette fin, il convient que les pouvoirs publics s'engagent résolument à associer les partenaires sociaux et les acteurs de la société civile à l'agenda, à la définition et à l'évaluation des réformes à mettre place.

Et parce que l'Union économique et monétaire impose une coordination budgétaire sans véritable budget commun, le CESE estime que la création d'une capacité budgétaire au sein de la zone euro - comme une première étape vers une Union budgétaire, complémentaire de l'Union bancaire - mériterait d'être examinée plus avant.

Consolider l'Union économique et monétaire est indispensable, mais il est tout aussi indispensable d'investir dans des stratégies mobilisatrices.

Dans ce but, le parachèvement du marché intérieur est une priorité. Trop de blocages, souvent d'ordre administratif, entravent encore son efficacité et nuisent à son approfondissement.

Pour notre assemblée, l'Union Européenne doit sans tarder engager une politique d'investissement à long terme.

C'est une sorte de *new deal* européen dont nous avons besoin car si aujourd'hui, quatre pays (Allemagne, France, Royaume Uni et Italie) européens sont classés dans les dix pays les plus puissants du monde, dans dix ans il n'y en aura plus que trois, et en 2050 plus aucun pays européen ne sera présent dans le G20.

Toutes les puissances du monde ont une stratégie industrielle et d'innovation, et l'Union européenne ne saurait demeurer en marge sous peine de décrocher et d'être définitivement distancée.

La définition d'une stratégie industrielle offensive est donc d'un enjeu crucial si l'UE veut être parmi les grands blocs qui compteront dans la « troisième » révolution industrielle fondée sur l'innovation, la recherche, le développement durable.

Après l'éclatement de la bulle financière avec toutes les conséquences qu'elle a entraînées, c'est bien l'économie réelle qu'il faut désormais replacer au premier plan.

L'Europe dispose de capacités d'inventivité et d'innovation dans les industries de haute technologie.

Le CESE estime que les efforts doivent se concentrer sur ces filières en misant beaucoup plus sur la recherche et le développement, les clusters et les PME innovantes dans les secteurs clés pour l'avenir : les biotechnologies, les nanotechnologies, les matériaux nouveaux, la chimie verte, le numérique, les technologies bas carbone ou la transition énergétique...

La Commission évalue les besoins en investissements dans les infrastructures de transport, d'énergie et de télécommunications d'importance européenne à un million de trillion d'euros pour la période allant jusqu'à 2020.

Notre assemblée ajoute que les systèmes d'éducation et de formation et les besoins en qualifications pour répondre aux besoins du marché de l'emploi et aux évolutions technologiques requerront également des moyens budgétaires conséquents.

Dans cette perspective, toutes les sources de financement possibles publiques et privées et de cofinancement doivent être mobilisées dans le seul but d'en optimiser l'usage.

Les fonds structurels doivent servir avant tout à financer la croissance durable plutôt que des aéroports sans avions et des ronds-points sans voitures.

De plus, les liens entre la Banque européenne d'investissement et les banques publiques d'investissement nationales gagneraient à être resserrés. Quant à l'institution d'un nouveau portail en ligne répertoriant l'ensemble des instruments financiers ouverts aux PME, il devrait faciliter et simplifier leurs démarches.

La Confédération européenne des syndicats et des personnalités du monde industriel proposent un plan de relance fondé sur un objectif d'investissement annuel de 2 % du PIB européen sur une période de dix ans. Le CESE soutient cette initiative.

Cependant, pour préserver son modèle historique, il est urgent de renforcer la dimension sociale de l'Europe

Il est fondamental de redonner tout son sens à la notion de solidarité pour relégitimer le projet européen auprès des opinions publiques qui ont le sentiment, dans une conjoncture économique difficile, d'un délitement du modèle européen fondé sur la croissance économique et l'amélioration des conditions de vie et de travail

Les élargissements de l'Union Européenne en 2004 et 2007 ont durci la concurrence économique au sein de l'Union.

Dans ce contexte, certains États tentent de profiter d'avantages compétitifs en s'appuyant sur de stratégies de *dumping*, en particulier en se jouant des différences de salaires, de fiscalité, et de dépenses sociales.

Le CESE souligne avec vigueur que le processus d'intégration européenne est indissociable de l'objectif de progrès social, de la création d'emplois et de la définition de normes sociales au bénéfice de tous les travailleurs de l'Union européenne.

À ce propos, l'institution d'un dialogue social de haut niveau revêt donc un caractère déterminant.

Il est plus particulièrement nécessaire de faire de la négociation de conventions collectives sectorielles européennes une composante structurante du dialogue social. C'est en effet au niveau de chaque branche d'activité que les partenaires sociaux peuvent parvenir à s'entendre autour de standards européens et s'inscrire dans une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

L'harmonisation fiscale et sociale est une question prioritaire tant les distorsions dans ce domaine pèsent sur certains secteurs d'activité et sur l'emploi en France.

Cette convergence fiscale et sociale nécessitera cependant de prendre en compte la diversité des situations entre partenaires européens en termes de taux, d'assiette et de modalités de financement de la protection sociale.

S'inspirant de ce que fut en son temps le serpent monétaire européen, le CESE propose l'instauration d'un « serpent fiscal et social » au sein de la zone euro qui se fonderait sur des limitations minimales et maximales de fluctuations.

À l'intérieur de ces marges, se positionneraient les taux d'imposition sur les sociétés, l'impôt sur le revenu et les cotisations sociales avec en perspective, une harmonisation progressive et graduelle vers des taux médians.

Dans un champ aussi délicat, ce projet ne pourrait bien sûr que reposer sur la volonté politique des États désireux d'avancer dans cette direction.

Le CESE constate en outre que les différences des niveaux de rémunération sont préjudiciables à l'établissement de règles de concurrence plus équitables et au développement d'emplois décents.

Aussi, notre assemblée se prononce pour l'inscription à l'Agenda social de l'Union européenne du principe d'un salaire minimum dans tout État européen. Il pourrait représenter 60% du salaire médian national en référence au seuil de pauvreté tel que défini par l'UE.

S'agissant du contrôle des travailleurs détachés, le CESE se félicite des évolutions intervenues mais milite pour une coopération plus étroite entre les corps de contrôle des différents États-membres, complétée par la constitution d'un corps d'inspecteurs du travail européen.

Sur ce dossier délicat, notre assemblée tient à souligner la proposition de loi sur la sous-traitance et contre le *dumping* social, adoptée le 25 février par l'Assemblée nationale, et par le Sénat voici deux jours, qui pose également le principe de « *responsabilité solidaire* » entre donneurs d'ordre et sous-traitants, mais dont le champ d'application se veut plus large que la directive puisqu'il ne recouvrirait pas le seul secteur du bâtiment et des travaux publics mais l'ensemble des secteurs d'activité.

Le CESE souscrit à l'accord relatif à l'institution d'un tableau de bord composé de cinq indicateurs-clés dans le but d'une meilleure surveillance de la situation sociale et de l'emploi au sein de l'Union européenne.

Pour permettre un suivi chiffré de la stratégie Europe 2020, notre assemblée préconise néanmoins une approche plus qualitative des objectifs de convergence des politiques de l'emploi et des politiques sociales.

Vous l'aurez compris, avec ce projet d'avis, le Conseil économique, social et environnemental souhaite apporter sa contribution sur les voies et moyens de redonner à l'Union européenne un élan à la fois mobilisateur et ambitieux.

Pour terminer, je voudrais remercier nos administrateurs pour leur professionnalisme et leur disponibilité et bien sûr tous les membres de la section : vous l'avez vu le dossier est assez complet. Beaucoup de sujets ont été évoqués, qui mériteraient à eux seuls d'autres avis d'approfondissement. Les débats ont été intenses, parfois vifs, mais toujours constructifs.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur le rapporteur.

Je voudrais signaler la présence parmi nous de Mme Elsa Lise Houssin du Secrétariat général aux affaires européennes, que nous avons rencontrée hier avec MM. Delmas et Quarez, Mme Podeur et M. Rouet afin de mettre en place une collaboration pour mieux enraciner dans l'opinion les enjeux de caractère européens ainsi que la présence de la fondation Robert Schuman et de « *Confrontation Europe* ».

DISCUSSION GÉNÉRALE

M. le Président. Mes chers collègues, je déclare la discussion générale ouverte.

La parole est à Mme Sassano, au nom du groupe de l'artisanat.

Artisanat - Mme Sassano

Mme Sassano. Monsieur le président, Monsieur le rapporteur, Chers collègues, les critiques et la méfiance des citoyens à l'égard de l'Union européenne n'ont cessé de s'accroître ces dernières années.

Le fonctionnement des institutions paraît illisible et les politiques européennes sont de plus en plus vécues comme porteuses de contraintes. La crise économique n'a fait qu'aggraver cette situation et elle interroge sur la capacité de l'Union à mener des actions efficaces pour relancer la croissance et l'emploi.

A la veille des élections européennes, face à cet euroscepticisme croissant, il était opportun que le CESE recherche des leviers susceptibles de donner une nouvelle impulsion à l'Europe et de la rapprocher de ses citoyens.

Les derniers événements ukrainiens ne font que rappeler l'urgence d'une position européenne forte. Il convient donc de renforcer la dimension politique et la légitimité de l'Union.

Le projet d'avis propose de faire une pause dans les élargissements et d'encourager des coopérations étroites entre États souhaitant approfondir ensemble un certain nombre de projets économiques et sociaux.

Le projet d'avis appelle également à renforcer le contrôle démocratique de la zone euro, soulignant en particulier la nécessité d'accroître le rôle des parlements nationaux dans les décisions relatives à la coordination budgétaire.

Enfin, pour restaurer le sentiment d'appartenance des citoyens à l'Europe, le projet d'avis insiste sur le besoin de mieux reconnaître les organisations de la société civile et de conforter la place du dialogue social européen ou encore d'encourager les dispositifs de mobilité des jeunes ou des chefs d'entreprises.

Autre défi essentiel : élaborer une véritable stratégie de croissance pour l'Union européenne. Au-delà des réformes nécessaires à l'assainissement budgétaire des États, le projet d'avis insiste à juste titre sur la nécessité de lever tous les blocages qui entravent la compétitivité.

Il nous semble indispensable d'encourager les États à créer un environnement favorable aux activités économiques et de poursuivre la stratégie d'adaptation des réglementations à la taille des entreprises, d'autant que les TPE-PME européennes fournissent les deux tiers des emplois privés et génèrent plus de la moitié de la valeur ajoutée.

Un autre point est primordial pour la cohésion européenne : la lutte contre la concurrence faussée entre les États-membres, liée à la grande disparité des systèmes fiscaux et sociaux. Aussi nous ne pouvons qu'appeler de nos vœux une harmonisation fiscale et sociale et plus généralement du coût du travail.

De tels objectifs ne pouvant être mis en œuvre que progressivement, il est dès maintenant nécessaire d'organiser une collaboration étroite entre États-membres dans la lutte contre le retour aux travailleurs détachés à des fins de détournement des règles sociales.

Considérant que les propositions de ce projet d'avis sont à la fois ambitieuses et pragmatiques, notre groupe le votera.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Coquillion, au nom du groupe de la CFTC.

CFTC - M. Coquillion

M. Coquillion. Le projet d'avis commence sur un constat que le groupe de la CFTC approuve : « *l'Union Européenne bâtie sur la paix retrouvée, doit être réinventée en remplaçant le citoyen au cœur d'un projet politique refondé* ».

En effet, les citoyens européens développent un scepticisme croissant.

L'Europe semble de moins en moins perçue comme apte à apporter une réponse aux problèmes économiques et sociaux que traversent la plupart des pays, quand elle n'est pas accusée d'en être responsable au travers des politiques monétaires, sociales et fiscales.

L'Europe économique, comme l'Europe sociale, se sont développées sur un crédo de libre concurrence renforçant le poids du financier et des *lobbys* au détriment du politique. La création de projets industriels européens, l'harmonisation des pratiques sociales et fiscales restent dans le domaine des vœux pieux. Cette absence de règles du jeu communes, nécessaires à une juste concurrence, transforme en menaces, pour les pays les plus sociaux, ce qui devrait être une chance.

La libre circulation des personnes résultant de l'espace Schengen, appréciable dans son principe, aboutit à de graves difficultés et est perçue comme une insécurité.

À quand une politique commune de l'énergie ? À quand une vraie politique du développement durable ? À quand une lutte commune contre les dérives financières et fiscales, ne serait-ce que contre les paradis fiscaux intra-européens ? Quelle gouvernance économique et monétaire par rapport à l'euro ?

Dans le même temps, l'institution souffre d'une méconnaissance - bien décrite dans le projet d'avis - de ses fonctionnements : la complexité, le manque de lisibilité démocratique des structures et de la gouvernance entre une assemblée parlementaire élue au suffrage universel, la présidence et le Conseil des ministres - le véritable décisionnaire - tout cela n'en facilite pas la compréhension. D'autant que des États font parfois porter sur l'Europe la responsabilité de choix qu'ils ont approuvé par ailleurs.

La subsidiarité est elle-même en question : le manque de prise en compte de l'avis des citoyens, la volonté normative de l'Europe concernant les grands choix de société liés à la culture du pays, de la responsabilité des États, sont parfois identifiés comme des menaces.

Pourtant, avec le déplacement du *leadership* économique vers l'Asie, la France ne peut pas peser seule sur la scène internationale. C'est vrai également sur la scène politique. Elle a donc besoin, comme ses partenaires européens, d'une Europe forte et solidaire. C'est une condition essentielle pour assurer la croissance sur les marchés européens et internationaux.

Ces constats montrent la nécessité d'une évolution. Le groupe de la CFTC approuve donc les préconisations du projet d'avis concernant le rapprochement vers les citoyens, les précautions dans l'élargissement de l'Europe, le contrôle démocratique de la zone-Euro, la place du dialogue social et l'association plus forte de la société civile et les partenaires sociaux dans les mécanismes de décision.

La lutte contre la concurrence faussée par une convergence fiscale et sociale, l'instauration d'un vrai SMIC européen, le meilleur contrôle des détachements, sont quelques-unes des propositions fortes du projet d'avis que le groupe de la CFTC approuve. Il votera donc le projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Grosset, au nom du groupe de l'UNSA.

UNSA - M. Grosset

M. Grosset. Monsieur le président, Monsieur le rapporteur, Mesdames et Messieurs, le titre du projet d'avis, *L'Union européenne à la croisée des chemins*, concerne directement notre pays. Car comment régler la question de l'emploi et de la croissance en France alors que l'Europe connaît une stagnation économique et un chômage record ?

Il faut donc - comme le dit d'ailleurs le projet d'avis - rompre avec le chacun pour soi, la compétition entre les États, la compétitivité par les coûts, le *dumping* social, car cette orientation a des conséquences économiques, sociales et politiques désastreuses.

Dans une économie mondialisée, les responsables politiques européens doivent mettre en œuvre un projet européen. Comme le précise le projet d'avis, il faut donner un nouvel élan à l'Union européenne. Les responsables politiques de l'Europe doivent donc faire preuve de détermination afin que ce projet soit réel et actif.

L'UNSA soutient bien sûr la stratégie Europe 2020 en espérant qu'elle sera différente de la stratégie de Lisbonne - notamment dans ses réalisations - fondée sur le développement de la connaissance, de l'innovation, sur une utilisation plus efficace des ressources et la promotion d'une économie plus forte et plus compétitive. La création d'emplois et la cohésion sociale et territoriale doivent en être un axe central.

L'UNSA, membre de la Confédération européenne des syndicats, comme d'autres dans cette hémicycle, soutient bien sûr la revendication de sa confédération de lancer un plan d'investissement européen ambitieux de l'ordre de 2 % du PIB européen sur dix ans, afin que l'Europe ait son propre moteur de croissance et fasse ainsi de l'emploi son objectif prioritaire.

Nous partageons l'idée émise dans le projet d'avis qu'il est indispensable d'aller plus loin dans l'intégration européenne. Il est possible de recourir à des coopérations renforcées sur des questions économiques, fiscales et sociales ainsi que sur une politique commune pour développer les grandes filières européennes, comme l'énergie et le numérique. Je vous renvoie à ce qui vient de se passer chez Alstom.

L'UNSA approuve la proposition de donner à la zone euro sa pleine dimension et de revoir le mandat de la BCE, qui doit veiller à la réussite de la stratégie Europe 2020. La dimension sociale de l'Europe est partie intégrante du projet ; il faut redonner son sens à la solidarité, renforcer la place des partenaires sociaux et du dialogue social. Cela a été dit par d'autres intervenants : un salaire minimum est nécessaire pour tous les États membres, comme une harmonie fiscale ou la réforme de la directive du détachement des travailleurs.

Bref, il faut un socle de droits sociaux européens.

Nous soutenons ce projet d'avis, qui confirme, s'il est adopté, que le Conseil économique, social et environnemental est attaché à la Communauté européenne.

Pour l'UNSA, une Europe unie, c'est une construction unique au monde, qui peut s'imposer dans l'économie mondialisée. Nous ne pensons pas que le projet politique doit être refondé ; nous ne le pensons pas parce que les principes, les valeurs, les objectifs inscrits dans les traités gardent toute leur pertinence ; c'est une question d'orientation.

Mais il est urgent que l'Union européenne change de cap pour permettre un développement économique et garde un système social que beaucoup de pays émergents nous envient. Oui, l'Europe est à la croisée des chemins, et l'UNSA votera le projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le président. La parole est à M. Delmas, au nom du groupe de la CGT.

CGT - M. Delmas

M. Delmas. M. le président, Monsieur le rapporteur, Mesdames et Messieurs les conseillers, Mesdames et Messieurs, les prochaines élections des 751 députés européens donnent sens, donnent du relief, à un certain nombre de recommandations de ce projet d'avis sur la vision d'une Europe aujourd'hui contestée.

Les sondages rappellent chaque jour que le fossé se creuse avec les citoyens français, et plus largement les citoyens des différents États membres, entre leurs attentes et les politiques des gouvernements européens.

Ainsi, ce projet d'avis aurait pu permettre d'ouvrir d'autres perspectives, d'explicitier d'autres visions pour une Europe plus solidaire, garante de la paix, répondant aux besoins des femmes et des hommes qui, chaque jour, constituent et construisent l'Europe.

Au-delà du texte, je souhaiterais mettre en évidence un aspect qui traverse l'ensemble des débats dès que l'on parle des questions européennes : une sorte d'oukase idéologique consistant à penser qu'aucune vision de l'Europe n'est possible en dehors d'un système libéral, dont nous avons pu, dans certains de nos avis, mesurer parfois les limites.

La question serait tranchée : si vous n'êtes pas pour une Europe libérale, vous êtes contre l'Europe. Vous êtes souverainiste, voire parfois nationaliste. Nous avons connu cette instrumentalisation dans le cadre des débats sur le Traité constitutionnel, qui fut riche et qui fit la démonstration que le peuple s'intéresse à ces enjeux.

Nous connaissons le résultat : le référendum a rejeté le Traité, mais le vote au parlement l'a validé. Il y en a même qui pensent que des citoyens n'auraient jamais dû donner leur avis. Belle démonstration de démocratie ! C'est ce genre de processus qui ouvre la voie au populisme, au rejet, et qui nous interpelle

fortement à quelques jours du scrutin, notamment après l'abstention massive et la montée de l'extrême-droite lors des dernières élections municipales.

La CGT considère, comme la Confédération européenne des syndicats, qu'une autre Europe est possible. C'est d'ailleurs le sens de son plan d'investissement mentionné dans le projet d'avis.

On ne peut pas construire une communauté d'intérêts partagés et solidaires sur la seule logique financière, celle-là même qui a apporté la crise dont les peuples paient l'addition aujourd'hui.

Le dogme des 3 % est aujourd'hui ébranlé ; même le FMI s'est prononcé pour sa suspension. Le Conseil économique, social et environnemental a pointé, dans plusieurs de ses avis, le besoin d'aller vers un nouveau modèle économique. Il a également pointé la nécessité d'une meilleure répartition des richesses au niveau mondial. Je pense aux avis sur la dimension sociale du G20, sur Durban, sur Rio+ 20, sur la RSE. Ce qui est surprenant, c'est que ces recommandations seraient valables au niveau mondial, mais pas au niveau européen.

Pour terminer, je souhaiterais avoir une pensée solidaire pour les peuples grec, portugais, espagnol, irlandais, italien et bien d'autres encore, qui souffrent aujourd'hui des mesures imposées par une « troïka » insensible aux drames humains se nouant au quotidien du fait de mesures d'austérité qui renforcent des inégalités inacceptables.

Ce texte, pour nous, reste donc trop empreint d'une vision libérale de l'Europe malgré le travail qu'a pu faire M. Quarez, notamment sur la prise en compte d'un certain nombre d'amendements. Mais le compte n'y est pas pour nous donc nous nous abstiendrons.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Charhon, au nom du groupe des associations.

Associations - M. Charhon

M. Charhon. Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, mes Chers collègues, enjeu profondément politique, social, économique, mais aussi environnemental, l'avenir de l'Union européenne nous concerne tous.

Le projet d'avis présenté aujourd'hui intervient à quelques jours d'un scrutin important - et du renouvellement des dirigeants des institutions européennes - dont l'issue aura un impact sur notre avenir de citoyens européens.

Malgré une inscription dans les textes fondamentaux de l'Union européenne, la citoyenneté et la démocratie européenne connaissent aujourd'hui une crise grave. Le désenchantement populaire grandit à l'égard du projet européen, il constitue un terreau sur lequel les mouvements populistes croissent pour susciter le repli identitaire, attiser les réflexes nationalistes et xénophobes.

Face à ce phénomène préoccupant, le projet d'avis a choisi de promouvoir une Europe ouverte, inclusive et participative, ce que nous saluons.

Redonner vie au projet européen, c'est repositionner les citoyens au cœur de l'Europe, et donc, ne plus les considérer comme de simples consommateurs, mais comme des acteurs d'un destin commun. C'est aussi parvenir à transformer l'image d'une Europe procédurière. Pour notre groupe, rendre la démocratie européenne opérationnelle impose trois conditions :

- des citoyens éduqués et informés ;
- des institutions les impliquant activement ;
- une société civile solide et indépendante.

Notre groupe déplore le manque de prise en compte des citoyens et l'insuffisance d'informations et de sensibilisation quant au rôle des institutions et des politiques communautaires décidées. Nous insistons donc sur la nécessité d'encourager les médias, notamment le service public, à jouer davantage, et constamment, leur rôle d'animation de débat de fond sur l'Europe et l'actualité de la politique européenne.

Nous estimons tout aussi indispensable l'éducation civique formelle et non formelle par une multiplicité d'acteurs et cela, à tous les âges.

Pour autant, l'idée d'europanisme ne peut pas être simplement encouragée par le haut, mais doit être prise en main par les citoyens européens eux-mêmes. Cela passe par le soutien de la société civile dans son effort de rapprochement entre l'Union européenne et les citoyens.

Le Forum civique européen, le parlement européen des jeunes, l'association Civisme et démocratie et désormais l'Alliance pour l'année européenne des citoyens, témoignent de cet engagement du monde associatif.

Il est vital de permettre le fonctionnement indépendant et la viabilité de ces organisations, particulièrement en temps de crise. La concrétisation d'un statut de l'association européenne et d'un statut de la fondation européenne serait de nature à favoriser la reconnaissance, la visibilité et la légitimité des organisations de la société civile. Elle faciliterait leur travail au niveau européen, notamment pour les activités transnationales.

Malgré l'absence de certains amendements déposés par notre groupe, nous voterons ce projet d'avis, en félicitant le rapporteur pour les efforts de synthèse réalisés sur un sujet aussi vaste et pour sa volonté de s'inscrire dans une vision positive de l'avenir.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Millan au nom du groupe de la CGT-FO.

CGT-FO - Mme Millan

Mme Millan. Force ouvrière s'est engagée très tôt en faveur de la construction européenne dans le but de favoriser le progrès social, par la solidarité et la croissance, pour tous les salariés en Europe et ainsi de garantir la paix et la démocratie.

Mais, alors qu'elle devrait être porteuse de droits et de justice sociale, l'Union Européenne est de plus en plus perçue comme une contrainte, dont l'objet apparaît réduit à se couler dans le moule du libre-échange, de la déréglementation des économies, de la course sans fin à la compétitivité, fondée sur le moindre coût du travail et des systèmes de protection sociale.

Pour FO, l'impopularité croissante de l'Union européenne ne renvoie pas à un manque d'envie d'Europe mais à des choix politiques qui font que l'UE n'est pas perçue comme protectrice mais comme une menace pour les droits sociaux et les services publics. En contraignant l'adoption de réformes structurelles visant à, sans cesse, réduire ladite dépense publique et, parallèlement, à renforcer la flexibilité du marché du travail, ce nouveau cadre de gouvernance économique achève le ralliement de l'Europe au néo-libéralisme économique le plus dogmatique.

FO partage un certain nombre de points développés dans le projet d'avis sur le nécessaire renforcement de la démocratie dans une UE toujours moins lisible, toujours plus technocratique et éloignée des populations. Sous le prétexte de la crise, des initiatives anti-démocratiques ont été mises en œuvre. La « troïka » a ainsi imposé des mesures d'austérité particulièrement violentes dans plusieurs pays européens sans aucun mandat inscrit dans la législation européenne.

Elles ont conduit à des plaintes des syndicats contre la violation des droits fondamentaux en matière de liberté syndicale et de négociation collective.

Dans ce contexte, la période récente a été marquée par un regain d'actualité sur la dimension sociale de l'UE. Le projet d'avis développe plusieurs objectifs - renforcer le dialogue social européen, favoriser l'harmonisation sociale et fiscale - auxquels FO souscrit bien entendu. Toutefois, la priorité donnée à une architecture économique de plus en plus contraignante confirme que l'Union européenne - dont la plus grande spécificité reste l'existence d'un modèle fondé sur les systèmes sociaux progressistes conquis au cours de l'histoire dans ses États membres - n'a jamais véritablement été conçue comme promotrice d'une construction sociale européenne qui aurait consolidé, rapproché et amélioré ces systèmes nationaux.

La construction européenne devrait permettre de coordonner et d'unir ses États membres afin de peser à l'échelle mondiale en faveur d'un modèle économique au service du progrès. Son principal objectif doit être l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations. FO soutient une réorientation de l'Union européenne et la construction d'une véritable Europe sociale disposant d'outils ambitieux pour que le progrès des droits sociaux ait la primauté sur les libertés économiques. Tel est le sens de la revendication d'un « *protocole de progrès social* » joint aux traités, soutenu par la Confédération européenne des syndicats.

Si nous partageons la volonté de l'avis de développer une vision ambitieuse pour l'avenir de l'Europe, le groupe FO considère que la vision proposée ne se démarque pas suffisamment des orientations prises actuellement par l'Union

européenne pour être entendue et porter un nouveau sens à la construction européenne qui suscite l'adhésion du monde du travail.

C'est pourquoi le groupe FO a décidé de s'abstenir sur le projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Vilain, au nom du groupe des entreprises.

Entreprises - Mme Vilain

Mme Vilain. Monsieur le président, Monsieur le rapporteur, Monsieur le président de la section, Mesdames et Messieurs les conseillers, le groupe des entreprises a été un de ceux qui ont souhaité une expression du CESE à un moment aussi important - même s'il passe trop souvent au second plan - où les électeurs vont être appelés à renouveler les membres du parlement européen, et cela d'autant que les pouvoirs de ces derniers ont été largement accrus depuis la dernière élection.

Aujourd'hui, l'Europe est dans nos vies. Même si nous n'en avons pas toujours conscience, les décisions qui sont prises à Bruxelles ou à Strasbourg influencent largement notre quotidien. Hier, l'Europe faisait rêver. Aujourd'hui elle déçoit. Elle déçoit beaucoup de nos concitoyens et le manque d'envie d'Europe est criant, pour ne pas dire criard.

Il est vrai que nous sommes aujourd'hui, Monsieur le rapporteur, à la croisée des chemins. Le projet d'avis qui nous est proposé tente d'explorer des pistes capables de redonner cette envie d'Europe, notamment par une meilleure prise en compte des attentes des citoyens européens et des acteurs économiques.

Dès l'origine, les entreprises se sont intéressées à la création de l'Union européenne, avec l'ouverture d'un grand marché unique et l'avènement de l'euro. Les chefs d'entreprise ont vu leurs marchés s'ouvrir largement et ont été les moteurs de la construction européenne. Toutefois, malgré les avancées spectaculaires du projet européen pour les entreprises, les incertitudes n'ont jamais été aussi fortes aujourd'hui : un élargissement conduit à marche forcée, des divergences notoires entre les 28 pays membres, des décisions s'élaborant trop souvent loin des entreprises, une politique de concurrence qui n'est pas toujours perçue comme un vecteur de projets - c'est un syllogisme - une réciprocité insuffisante dans les règles de concurrence internationale, suscitent de nombreuses inquiétudes.

C'est pourquoi le groupe des entreprises soutient le rapporteur lorsque celui-ci propose de choisir un chemin qui soit capable :

- de proposer un projet politique ambitieux, reposant sur les valeurs humanistes, qui ont toujours été au cœur de la construction européenne, respectueuses du droit international, de la démocratie et des droits de l'Homme ;

- de mettre le cap sur la relance de l'activité économique et de renouer avec la croissance, notamment par une politique d'investissement à long terme et de ré-industrialisation de l'espace européen ;
- de mettre en place une réelle politique européenne de défense ;
- de lutter contre la concurrence déloyale à l'intérieur de l'Union ;
- de revoir les objectifs du droit à la concurrence à l'aulne de la mondialisation, en ouvrant la voie à une harmonisation fiscale et sociale, seule susceptible de réduire les écarts de compétitivité aujourd'hui préjudiciables à de nombreux pays membres ;
- de renforcer la réciprocité des traités en veillant au respect de leur application ;
- de mener une politique favorisant tant la naissance de nouveaux acteurs industriels de dimension européenne (capables de s'imposer comme référence au niveau mondial) que le développement des PME, des PMI, des TPE.

Ce sont de telles mesures, indispensables, qui redonneront confiance dans un projet européen irremplaçable pour les entreprises et les citoyens, sans lesquels notre pays n'aurait aucune chance face à la mondialisation croissante des économies.

Pour faire avancer efficacement ces sujets, rassembler les citoyens et les entreprises autour, il est nécessaire d'avoir une vision de l'avenir pour l'Europe et que ces projets soient portés politiquement. Cela passe notamment par une meilleure incarnation de l'Europe et par un changement d'attitude au niveau national. Il faut cesser d'accuser l'Union de tous les maux et, au contraire, participer à la création d'un nouveau souffle en Europe.

Les échéances électorales européennes nous donnent l'opportunité de remettre l'Union européenne au centre des débats et, comme le choix du chemin que nous propose aujourd'hui le rapporteur nous semble judicieux, le groupe des entreprises votera le projet d'avis en remerciant le rapporteur d'avoir délibérément choisi une voie d'avenir optimiste et ambitieuse.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Guirkinge, du groupe des personnalités qualifiées.

Personnalités qualifiées - M. Guirkinge

M. Guirkinge. Monsieur le président, Monsieur le rapporteur, Chers collègues.

Je crois que quand on aborde la question européenne, il faut commencer à parler de valeurs. Les valeurs qui fédèrent les peuples au sein de l'Union sont la citoyenneté, la liberté, la solidarité, la culture et l'efficacité économique. Elles ont été forgées par 2 500 ans d'histoire commune.

Sur ces bases, ensemble, nous avons construit en seulement quelques décennies le plus grand espace de liberté, de paix, de démocratie et de prospérité jamais construit dans l'histoire de l'humanité, Christophe Quarez l'a rappelé tout à l'heure.

L'Union européenne a permis de vaincre les nationalismes, de gommer les frontières. L'Union européenne continue de séduire au-delà de ses frontières. De nouveaux pays veulent y adhérer, de nombreux migrants se pressent à nos frontières, l'euro est devenu l'une des principales monnaies de la planète.

Dans le monde globalisé, l'Union européenne est notre seule chance d'exister face aux États-Unis, à la Chine, à la Russie, de peser sur la scène internationale, et de contribuer à bâtir un monde plus juste et plus durable.

Loin de moi tout optimisme béat. Je connais les faiblesses de l'Union européenne, mais je sais aussi faire la part des choses et reconnaître l'essentiel. Et pour engager les réformes nécessaires, il faut commencer par saluer ce qui existe, ce qui nous unit, ce que nous avons réussi à faire ensemble. L'Europe est à la croisée des chemins, l'Europe est menacée, et nous devons tous nous mobiliser. Il faut se mobiliser pour vaincre l'indifférence et appeler les Français à voter le 25 mai. Il faut dénoncer les populismes et les nationalismes qui prospèrent partout en Europe et qui menacent la paix et les libertés. Il faut combattre la médiocrité des responsables politiques qui, au lieu d'assumer leurs propres erreurs, se défont sur Bruxelles.

La politique de l'Union européenne n'est rien d'autre que l'incarnation de ce que décident nos responsables politiques, des responsables politiques que nous avons élus. Il n'y a pas à Bruxelles un mauvais génie : les mauvais génies, s'il en existe, sont dans chacun de nos pays, dans les partis politiques de nos pays. Il ne faut pas se tromper de combat.

C'est pour cela que je considère que nous, en tant que société civile, nous avons une responsabilité majeure pour faire entendre notre voix. Il faut intervenir, et contrairement à ce que nous pensons souvent dans cette enceinte, il faut intervenir maintenant dans le débat politique. M. Quarez va le faire. Il faut le soutenir, il faut l'assister : à nous tous de relayer les recommandations de notre avis.

Vu les enjeux, je considère, Monsieur le président, que vous devez intervenir dans le débat politique, vous devez intervenir à la télévision, dans la presse, pour faire connaître nos idées et notre avis.

Il faut exiger des responsables politiques une nouvelle politique et une nouvelle ambition pour l'Union européenne, à la hauteur de celle des pères fondateurs.

Le projet d'avis de notre section (que je vais voter, vous l'avez compris) esquisse les thèmes majeurs de cette ambition politique renouvelée. Il faut débattre des valeurs, il faut débattre de l'identité européenne, il faut parler de paix, il faut parler de liberté, il faut construire l'Europe de la défense. L'actualité à nos frontières en souligne l'urgence.

Seule l'Union européenne, par l'exemple et dans les négociations internationales, peut gagner le combat contre le réchauffement climatique.

De nombreux autres projets sont porteurs de sens pour faire émerger une envie d'Europe. Il faut construire l'Europe sociale et fiscale et notre proposition est originale. Pour plus de cohésion, il faut plus de solidarité entre les régions riches et les régions pauvres. Et je n'oublie pas les grands projets, dans l'énergie ou comme *Galileo*, qui viendraient compléter la réussite d'Airbus.

C'est tout cela qu'il faut aller dire et expliquer à nos concitoyens. À chacun de nous de nous mobiliser et de participer au débat, et de parler de l'Europe avec le cœur et la raison.

Merci.

(*Applaudissements*)

M. le Président. La parole et à M. Khalfa, du groupe des personnalités qualifiées.

Personnalités qualifiées - M. Khalfa.

M. Khalfa. Monsieur le président, Monsieur le rapporteur, Mesdames et Messieurs.

Il était indispensable que notre Conseil s'empare de la question européenne. Ce projet d'avis est donc le bienvenu. Il comporte de nombreux points intéressants qui méritent approbation. Il pêche cependant, de mon point de vue, par plusieurs aspects.

Premier aspect, sur l'analyse de la crise de la zone euro. Le projet d'avis n'indique pas clairement la racine de la crise de la zone euro, qui renvoie au fait que - contrairement à ce qui se passe dans les grandes zones économiques du monde comme le Japon ou les Etats-Unis - la Banque centrale européenne n'a pas joué son rôle de prêteur en dernière instance, et a permis ainsi que se développe la spéculation sur les dettes souveraines.

Mais derrière cet aspect, il y a une caractéristique plus générale de l'Union économique et monétaire : nous avons affaire à une Union économique et monétaire bancal, dans laquelle il y a une politique monétaire unifiée, mais qui s'applique dans une zone économique hétérogène ; et en l'absence de transferts financiers importants pour permettre la convergence des économies et en l'absence d'harmonisation sociale et fiscale, évidemment l'euro, dans ce cadre-là, est devenu une machine à faire diverger les économies de la zone euro, ce qui a entraîné la crise que nous connaissons aujourd'hui.

Par rapport à cette situation, il faut avoir et présenter des mesures qui sont des mesures de rupture par rapport à ce qui se fait aujourd'hui.

Le projet d'avis ne semble pas non plus voir que le renforcement du contrôle démocratique de la zone euro qu'il appelle de ses vœux ne peut pas simplement se résoudre par des mesures institutionnelles. Les politiques qui sont aujourd'hui menées sont des politiques qui excluent les citoyens des décisions

dans la sphère économique. Il s'agit de politiques d'application de normes inscrites dans les traités européens, que ce soit en matière budgétaire, en matière d'inflation ou en matière d'en-cours de la dette.

Les citoyens et les peuples sont privés de débat démocratique et de tout pouvoir de décisions sur les politiques économiques qui sont menées et qui résultent simplement de l'application de normes inscrites dans les traités.

Enfin, il est assez curieux que le projet d'avis ne dise pas un mot sur le risque de déflation que court aujourd'hui la zone euro, risque de déflation directement issu des politiques d'austérité qui ont frappé la plupart des pays de la zone euro. Il ne se démarque pas franchement de ces politiques d'austérité, ni des politiques de compétitivité qui mènent la zone euro droit à la catastrophe.

Au-delà, le projet d'avis pêche aussi par certaines de ses propositions. Par exemple, qu'apporterait une assemblée de la zone euro par rapport à l'actuel parlement européen, si le contenu des traités européens n'est pas profondément modifié, et si la BCE reste indépendante de tout contrôle démocratique ?

Enfin, et c'est peut-être d'un certain point de vue le plus grave, le projet d'avis ne dit pas un mot sur la stratégie à mettre en œuvre pour changer les choses en Europe. Certaines de ses propositions renvoient à une modification des traités européens. C'est par exemple, contrairement à ce qu'a dit Elisabeth Guigou tout à l'heure, le cas du « serpent fiscal et social », qui demanderait une modification des traités.

À partir du moment où ces propositions demandent une modification des traités, il faut l'unanimité des États membres et nous savons que, à 28, c'est fortement improbable.

En ne se posant pas la question du comment faire aboutir ces propositions, le projet d'avis risque d'apparaître comme purement incantatoire, et de ce point de vue il en sera, partiellement au moins, discrédité.

Compte tenu des réserves que je viens d'indiquer, vous comprendrez donc qu'au nom de l'Union syndicale et solidaire que je représente ici, je m'abstiendrai.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Briand, au nom du groupe de la CFDT.

CFDT - Mme Briand

Mme Briand. Monsieur le président, Monsieur le rapporteur, Mesdames et Messieurs.

L'Union européenne a subi de profondes mutations au cours des dernières décennies, notamment avec la réunification allemande dans les années 90, l'intégration de treize nouveaux États, dont onze de l'ancien bloc soviétique, ou la création de l'euro.

À cela s'ajoute la montée des puissances émergentes, la raréfaction des ressources naturelles, le changement climatique.

Depuis 2008, le déclenchement de plusieurs crises successives (financières, économiques, budgétaires), a provoqué un choc qui met à mal la construction européenne.

Les progrès réalisés par l'Union européenne en matière d'intégration, avec un marché unique et une union monétaire, mais sans politique commune en matière économique, fiscale et sociale, ne permettent pas de sortir du cercle vicieux austérité, base de la croissance, aggravation de la situation sociale.

Parmi les visions qui s'affrontent pour sortir de la crise, celle basée sur l'orthodoxie budgétaire domine. Les tenants de la rigueur doutent de la capacité des États concernés à tenir leurs engagements. Pourtant, un début de gouvernance monétaire et budgétaire a vu le jour, organisant une certaine solidarité entre États-membres pour venir en aide aux pays les plus endettés, et construire des systèmes de supervision financière.

Pour l'heure, ces progrès de l'Union européenne sont lents et insuffisants. Ils ne concernent que les aspects de gouvernance budgétaire et monétaire, sans projet politique pour impulser et guider l'action. L'effet macroéconomique le plus visible pour les citoyens européens est souvent la stagnation des économies et les conséquences des politiques de rigueur. La crise est gérée par la Commission européenne et les gouvernements, sans vrai débat citoyen.

Le fossé se creuse entre l'Europe et les citoyens en dépit de quelques avancées difficiles à percevoir. La crise économique risque de dégénérer en crise politique et démocratique menaçant l'intégration européenne.

Pour la CFDT, conforter le projet européen n'est possible qu'en renforçant la démocratie à la transparence au sein des différentes institutions européennes pour rétablir leur crédibilité et leur légitimité auprès des citoyens :

- renforcer les pouvoirs du parlement européen ; avec les parlements nationaux, il doit veiller au contrôle démocratique des décisions politiques. ;
- donner une nouvelle place au dialogue social européen et dans tous les États-membres. ;
- apporter plus de transparence dans la gouvernance économique européenne et l'intégration des indicateurs structurels sociaux ;
- veiller au respect des instruments européens et internationaux tels que les conventions de l'Organisation internationale du travail par l'Union européenne et l'ensemble de ses États-membres ;
- accroître les droits d'information et de consultation et de participation sur le lieu de travail, notamment en cas de restructurations.

Le projet d'avis va dans ce sens en ciblant le renforcement des pouvoirs des députés européens de la zone euro et la réaffirmation du rôle des partenaires sociaux dans la nouvelle gouvernance économique, en particulier par un contrôle démocratique de la Banque centrale européenne.

Une véritable Union budgétaire permettrait, en cohérence avec les systèmes nationaux existants, de réamorcer une solidarité effective dans la zone euro et de développer une politique de relance en temps de crise.

Pour la CFDT, une telle évolution, plus intégratrice, permettrait d'engager une transition écologique en préservant l'emploi et les intérêts des salariés. Si l'on veut permettre l'émergence d'un marché du travail intégré en Europe, un socle commun de protection sociale par pays constitue un facteur décisif. Un socle de dépenses actives pour l'emploi, la formation, l'aide aux services publics de l'emploi et un soutien à la mobilité pourraient également être envisagés.

Cela permettrait de réduire la tendance à utiliser les politiques sociales comme variables d'ajustement et offrirait une visibilité forte auprès des citoyens européens qui percevraient immédiatement les avantages sociaux de la zone euro.

En accord avec les préconisations du projet d'avis, la CFDT le votera.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Verdier, au nom du groupe de la coopération.

Coopération - M. Verdier

M. Verdier. Monsieur le président, Monsieur le rapporteur, Chers collègues, depuis 1950, le projet européen a atteint son but principal : la paix et la liberté sur notre continent. Jamais un processus n'est allé aussi loin dans le partage de la souveraineté.

L'Union européenne dispose d'atouts considérables : la diversité de ses territoires avec 4,5 millions de kilomètres carrés de superficie - dont une partie dans les Outre-mer - et 505 millions d'habitants, ce qui la situe au troisième rang mondial. Elle constitue un pôle de consommation mondiale majeure et l'euro s'est affirmé comme la deuxième monnaie de réserve au monde. Première puissance commerciale, c'est un espace ouvert aux échanges internationaux.

Malgré ce potentiel, l'image de l'Europe est terriblement dégradée. Souvent bouc-émissaire de nos faiblesses nationales, la confiance des populations confrontées, dans plusieurs pays, à une crise économique sociale profonde, est ébranlée. Mais les défis mondiaux à relever que ce soit sur les plans de l'énergie, des normes alimentaires, de la régulation financière internationale, des enjeux climatiques ou encore de la sécurité, ne pourront être négociés de façon efficace sans l'entremise de l'Union européenne.

Alors oui, il faut réinventer le projet européen pour une Europe plus forte sur la scène internationale, plus performante et plus solidaire selon deux axes bien mis en valeur dans le projet d'avis. Sur le plan politique, il faut réinventer les modalités de fonctionnement pour une Europe plus proche des citoyens, plus efficace et plus démocratique. Il s'agit d'avancer vers une Europe plus ramassée, plus forte, plus homogène en faisant progresser l'Union politique en zone euro avec au moins un embryon de budget commun.

Sur le plan économique, il faut inventer des mécanismes pour renouer avec une croissance économique durable sans laquelle l'Europe ne sera plus un espace de prospérité pour tous.

Dans une Europe de plus en plus hétérogène et concurrentielle, l'harmonisation fiscale et sociale constitue une question prioritaire. Il ne s'agit pas de rechercher un moins-disant économique et social, mais au contraire, de progresser vers davantage de cohésion. L'annonce de l'Allemagne de se doter d'un salaire minimum généralisé est une avancée importante - s'il concerne tous les secteurs dont l'agriculture – de même que le détachement des travailleurs. La proposition du projet d'avis d'un «serpent fiscal et social» est particulièrement novatrice et nous la soutenons totalement.

La construction européenne ne peut en effet avoir pour seul objet une dimension commerciale, concurrentielle et monétaire. Dans cet esprit, les politiques communes doivent servir d'instrument de reconquête économique à travers l'emploi, l'investissement et l'innovation. Une politique de croissance ambitieuse passe nécessairement par une politique industrielle et commerciale offensive dans des domaines stratégiques.

Des investissements massifs en matière de recherche et innovation dans des secteurs clés pour l'avenir sont nécessaires : biotechnologies, matériaux nouveaux, chimie verte, numérique énergie... Il faut aussi investir dans l'éducation et la formation, le capital humain constituant l'un des premiers atouts de l'Union européenne.

Enfin, la diversité des modes d'entreprendre doit être valorisée ; ainsi, les coopératives au sein de l'ESS, qui ont fait preuve de leur résilience durant la crise, contribuent au dynamisme des territoires non seulement au sein du marché intérieur, mais aussi pour leurs capacités à exporter dans le monde.

Ces évolutions doivent s'inscrire dans le débat sur la puissance de la France et de l'Europe dans le monde et fort de cette ambition européenne portée par le projet d'avis, vous l'avez compris, le groupe de la coopération votera en sa faveur.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Gordon-Krief, au nom du groupe des professions libérales.

Professions libérales - M. Gordon-Krief

M. Gordon-Krief. Monsieur le président, Chers collègues, Monsieur le rapporteur, cher Christophe, bravo pour ce formidable travail. L'Union européenne est au cœur de nos préoccupations économiques, sociales et environnementales. Mais à quelques semaines d'une échéance électorale importante, il ne s'agit plus seulement du marché unique, de la libre circulation ou de libre-échange.

Le projet politique que devront porter nos représentants doit s'inscrire dans le sens de l'histoire : celui d'une nouvelle Europe porteuse de valeurs humanistes

qui place désormais les citoyens au cœur d'un projet de vivre-ensemble. Une Europe certes, ouverte et solidaire, mais surtout une Europe politique et économique ambitieuse, plus influente.

Le rapporteur l'a bien souligné, il faut doter l'Union européenne de moyens pour faire face à d'éventuelles nouvelles crises et lui permettre de dessiner une véritable stratégie de croissance.

Les événements récents ont immanquablement ébranlé la confiance des Européens dans la capacité de notre Union à répondre aux défis auxquels elle est confrontée et aux problèmes auxquels eux-mêmes doivent faire face. Mais ils ont également révélé les pistes ambitieuses et prometteuses que nos dirigeants doivent désormais initier.

Sans une volonté politique forte, la construction est vaine. Sans projet politique structuré, sans cohésion, sans adhésion à un idéal commun, les risques d'implosion se multiplieront. Nous sommes convaincus, comme vous monsieur le rapporteur, qu'il est devenu urgent de faire une pause dans les élargissements, parfois conséquences de bouleversements géopolitiques, pause nécessaire pour faire émerger un réel sentiment d'appartenance à un ensemble politiquement et géographiquement délimité.

À ce titre, nous saluerions l'instauration d'une «assemblée de la zone euro» que vous proposez. Cela rendrait l'Europe plus proche des citoyens. Mais vous l'avez souligné, cela passe aussi par l'amélioration de la compréhension du fonctionnement de l'Union européenne.

Il appartient aussi à nos décideurs de se rapprocher du terrain et d'engager d'urgence une politique de communication volontariste. Ils doivent re-légitimer le projet européen auprès des opinions publiques en s'appuyant sur les organisations de la société civiles ; c'est là tout l'intérêt des travaux que nous menons ici au sein du CESE.

Ils peuvent s'appuyer sur les organisations de la société civile en renforçant d'abord le dialogue social européen avec pour objectif l'emploi, l'amélioration des conditions de travail, une stratégie industrielle offensive, un soutien à la recherche et tout ce dont nous avons déjà parlé.

La question de la convergence fiscale et sociale n'est plus un simple rêve, elle devient prioritaire car nous considérons que l'Europe et les Européens doivent prendre conscience de leur avenir ; et parce que nous considérons vos préconisations, monsieur le rapporteur, pertinentes, notre groupe votera ce projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Couvert, au nom du groupe de la CFE-CGC.

CFE-CGC - Mme Couvert

Mme Couvert. La CFE-CGC tient à saluer le travail du rapporteur mais aussi celui du président de la section Yves Veyrier. En effet, tous les deux ont

œuvré à la recherche du consensus sans pour autant tomber dans le « consensus mou ». La qualité des débats est donc au rendez-vous comme celle de ce projet d'avis.

Nous tenons aussi à saluer l'arrivée de ce projet d'avis en pleine actualité européenne puisque nous sommes à quinze jours des élections ; c'est pour nous le rôle et l'essence même du CESE que d'éclairer les débats. La CFE-CGC est un fervent soutien de l'Europe depuis la première heure. Aujourd'hui, il s'agit pour nous d'aller plus loin, de parachever l'édifice.

Depuis plus d'un an, exactement depuis la conférence sociale de l'été 2013, nous portons la création d'un « *serpent social et fiscal* » afin de faire converger les politiques fiscales et sociales des différents pays de l'Union européenne. L'objectif étant d'assurer des convergences. Nous salons la reprise de cette proposition dans ce projet d'avis, ce qui permettra de donner une autre caisse de résonance et d'arriver peut-être à finaliser cette proposition.

Seule une Europe forte nous permettra de sortir de la crise que nous connaissons depuis de longs mois maintenant. L'Union européenne est souvent présentée aux citoyens français comme la responsable de tous les maux, une espèce de repoussoir et d'exutoire facile par rapport aux difficultés auxquelles nous sommes confrontés. Pour la CFE-CGC, il n'en est rien, l'Union européenne est une belle opportunité sous réserve que nous finalisons sa construction.

L'euro seul, ne suffit pas.

Nous appelons de nos vœux trois choses :

- une Europe plus proche des citoyens ;
- une Europe fiscale avec des politiques qui convergent, pour les entreprises mais aussi pour les ménages sans oublier les classes moyennes, que nous défendons ;
- Une Europe sociale qui met le dialogue social au cœur de ses priorités, notamment en utilisant encore plus la richesse que représente l'ensemble des consultations auxquelles nous contribuons, en tant que partenaire social. Une Europe qui ne discute pas du traité transatlantique avec les États-Unis en catimini mais qui associe à ces discussions et échanges l'ensemble des partenaires sociaux. Une Europe capable de créer un socle de protection sociale avec un salaire minimum européen, voire peut-être un jour une Europe capable de coordonner ses politiques de l'emploi au service du collectif.

Bref, une Europe capable de relever les défis auxquels nous sommes confrontés, une Europe qui nous donne un nouvel élan, qui soit vécue comme une opportunité et non comme une contrainte supplémentaire.

Pour toutes ces raisons, le groupe CFE-CGC votera ce projet d'avis.

(*Applaudissements*)

M. le Président. La parole est à M. Ledee, au nom du groupe de l'Outre-mer.

Outre-mer - M. Ledee

M. Ledee. Monsieur le président, Monsieur le rapporteur, Chers collègues, c'est une Europe pleine de contrastes que nous avons auscultée en section ; une Europe qui se trouve une fois de plus comme l'indique le titre de votre projet d'avis « *à la croisée des chemins* ».

Contraste disais-je car elle recèle sans doute tout autant de forces que de faiblesses. Contraste aussi parce que la passion manifestée par ses défenseurs n'a d'égale que la virulence de ses détracteurs.

Contraste encore, car si certains parlent de son achèvement et de sa maturité enfin atteinte, beaucoup affirment en même temps qu'elle reste encore à construire.

Le constat n'est donc pas simple à établir et si l'on peut en effet légitimement parler d'un certain essoufflement, il est tout aussi légitime de reconnaître les conquêtes et les avancées que l'Europe a permises.

S'agissant des avancées, c'est dans le domaine économique que l'Europe a le plus de lisibilité aujourd'hui car elle affecte directement la vie du citoyen, et à cet égard la création de l'Union économique et monétaire aura été déterminante.

Pour les jeunes, l'Europe trouve surtout sa traduction concrète dans les nombreux dispositifs d'échanges et de formation qui permettent chaque année à des millions d'entre eux de parfaire leur *cursus*.

En matière d'environnement, les règles fixées par l'Union européenne pour tous les pays qui la composent ont, par-delà leur aspect contraignant, largement contribué à freiner des dérives dangereuses et à conscientiser les peuples sur l'urgence qu'il y avait à légiférer avec rigueur dans ce domaine.

S'agissant des insatisfactions, le fonctionnement politique et la vie démocratique de l'Europe restent à parfaire.

Sur le plan social, les avancées sont plus lentes. C'est sans doute ce qui conduit certains à parler de « *l'Europe de la déception* », de « *l'Europe de la contrainte* » ou encore de « *l'Europe de l'uniformisation* » sans discernement.

Le moment est donc venu d'insuffler un élan nouveau et vigoureux à cette Europe que chacun veut voir encore progresser et s'affirmer davantage.

Dans ce contexte, il faut rappeler que l'Europe de l'Outre-mer est bien réelle, elle aussi. Tributaire, encore une fois, de l'éloignement géographique par rapport à l'Europe continentale et de l'insularité pour la plupart d'entre eux, nos territoires doivent se battre deux fois plus que les autres pour arriver à se faire entendre des instances dirigeantes de l'Union européenne.

La délégation à l'Outre-mer rappellera dans quelques instants, à travers un projet de résolution, combien sont déterminants pour nos territoires les enjeux d'une relation efficace et renouvelée avec l'Union européenne.

Enfin, Monsieur le rapporteur, vos préconisations sont pour la plupart pertinentes et ne manqueront sans doute pas d'interpeller nos gouvernants.

Cette Europe que nous souhaitons tous doit maintenant s'affirmer, occuper toute sa place sur l'international tout en imprégnant davantage la vie de chacun de nos concitoyens. C'est tout cela que vous avez défendu avec beaucoup d'ardeur au cours de nos travaux. C'est pourquoi notre groupe votera le projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Trellu Kane, au nom des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse.

Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse - Mme Trellu Kane

Mme Trellu Kane. Monsieur le président, Monsieur le rapporteur, Chers collègues, le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse salue ce projet d'avis qui place en son centre l'enjeu de la réappropriation du projet européen par les citoyens européens eux-mêmes.

À quelques jours d'élections, qui sont loin de susciter l'enthousiasme, et ont trop peu fait parler du projet européen, notre groupe se réjouit que ce projet d'avis affirme clairement que cette réappropriation passera par un renouvellement en profondeur de son projet et de son ambition politique en particulier par le développement de sa dimension sociale et sociétale.

Il va de soi qu'une attention particulière devra être portée sur les jeunes générations qui ont un rapport particulier à l'Union européenne. Pour les jeunes, l'Europe est un acquis : ils sont nés avec et la contestent finalement peu.

L'absence apparente de mobilisation pour le projet européen ne relève pas tant d'une remise en cause de l'Union en tant que telle que d'un manque de connaissance et de perception du projet politique qu'elle porte aujourd'hui.

Dans cette perspective plusieurs recommandations retiennent notre attention.

Le projet d'avis considère que les politiques de soutien à l'éducation et à la mobilité des jeunes sont essentielles à développer, afin de renforcer la réalité du projet européen chez les jeunes générations.

Il préconise le développement massif des dispositifs de mobilité européenne dans le cadre de l'éducation formelle mais également de l'éducation non formelle soutenant en outre le développement du service volontaire européen, voire la création d'un service civique européen.

La mobilité demeure encore le privilège de trop peu de jeunes. Elle doit être massivement développée.

Si l'harmonisation de l'espace européen de l'enseignement supérieur a déjà été engagée, notamment par le processus de Bologne, un travail d'harmonisation des contenus des *cursus* de formation ainsi que des systèmes de bourses doit encore être fait.

Comme le souligne le projet d'avis, si l'objectif de développement de la connaissance et de l'innovation affiché dans la stratégie 2020 est essentiel, il faut aussi réaffirmer la dimension éducative et sociale de l'enseignement supérieur.

Enfin, le projet d'avis souligne le taux dramatiquement haut du chômage des jeunes en Europe tout en rappelant la mobilisation des institutions européennes, notamment à travers le paquet « emploi des jeunes » et l'instauration de la garantie pour la jeunesse. Il souligne la nécessité d'associer davantage les organisations de jeunesse au dialogue social européen, et en particulier à la mise en œuvre des mesures pour l'emploi des jeunes.

Nous saluons particulièrement cette recommandation car il est important que l'Europe soit aussi perçue comme un filet social par les jeunes, et que ces derniers veillent notamment à la bonne application dans chaque État membre du nouveau dispositif des garanties pour la jeunesse.

Partageant pleinement le souhait d'aller vers une Europe plus fédérale et plus intégrée, notre groupe votera en faveur de projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le président. La parole est à M. Vasseur, au nom du groupe de l'agriculture.

Agriculture - M. Vasseur

M. Vasseur. Merci, Monsieur le résident. Monsieur le rapporteur, Chers collègues, je tiens tout d'abord à exprimer mes remerciements les plus chaleureux à nos collaboratrices et collaborateurs et à notre rapporteur, qui a démontré une très grande qualité d'écoute et qui a su intégrer dans le texte les remarques qui lui ont été faites, dont, évidemment, celles du groupe de l'agriculture.

Nous apprécions également le moment choisi pour débattre de l'Europe au sein de notre assemblée. Président, je faisais partie de ceux qui souhaitaient un véritable débat sur l'Europe avant les élections européennes. Notre projet d'avis peut contribuer - avec d'autres initiatives, bien sûr - à motiver les électeurs à se rapprocher de l'Europe. Ce texte nous offre une occasion supplémentaire de rappeler que l'Europe n'est pas à l'origine de tous les maux, contrairement à ce que disent certains politiques dans notre pays, qui se défont de leurs responsabilités sur l'Europe. Ils ne servent ni l'Europe ni la France.

C'est à nous, citoyens européens et conseillers économiques, sociaux et environnementaux de France, de prendre en main le destin de l'Union européenne. La crise que nous traversons actuellement nous fait douter de l'Europe ; elle ne doit pas nous faire douter de l'Europe, bien au contraire. Les valeurs des pères fondateurs de l'Europe - paix, démocratie, liberté - restent en permanence d'actualité et elles ne seront jamais acquises une fois pour toutes.

Monsieur le rapporteur, je suis tout à fait d'accord avec vous lorsque vous affirmez que l'Union européenne ne manque pas d'atouts. Vous avez raison de mettre en avant l'originalité de sa construction, sa puissance économique, ou encore, sa référence monétaire.

Les agriculteurs ont, depuis les premiers traités, une relation particulière avec l'Europe. Si elle a permis de moderniser, de dynamiser, d'organiser l'agriculture, notre secteur a aussi contribué largement à forger l'identité européenne.

Cette connaissance ancienne et approfondie qu'ont les agriculteurs de l'Europe leur permet de dialoguer directement avec les instances communautaires et nos partenaires européens.

Notre pays a souvent rendu la transposition des textes européens plus lourde administrativement et d'une complexité technocratique qui confine à l'illisibilité, ce qui n'était pas le cas dans d'autres pays européens. Et cela, ce n'est pas la faute de l'Europe, c'est la faute, ou de l'administration française, ou des gouvernements français, et quand je dis gouvernements français, je cible à la fois les gouvernements de gauche et ceux de droite.

Ce mode de fonctionnement que nous avons mis en place au niveau de l'agriculture est également accessible à d'autres secteurs d'activité et aux citoyens européens d'une manière générale sur des thématiques essentielles. Je pense bien sûr à cette Europe de l'emploi, à cette Europe sociale, économique, de la sécurité et de la défense, dont on peut reconnaître les avancées, mais qui a encore de grandes marges de manœuvre.

Il fallait, comme vous avez choisi de le faire, Monsieur le rapporteur, consacrer une grande partie de votre projet d'avis à cet aspect tout à fait fondamental. Nous partageons vos préoccupations et vos propositions sur ce point, en particulier sur la difficulté liée à la concurrence intra-européenne, faute d'une harmonisation sociale et fiscale.

Rendre l'Europe plus proche des citoyens et des représentants de la société civile est un facteur essentiel ; une simple éducation à l'Europe ne suffira pas ; multiplier les débats ne servira à rien ; il faut une véritable implication, une véritable participation aux travaux de l'Europe. Il faut que les Européens puissent constater de manière concrète l'impact de ses travaux sur leur vie quotidienne et dans leur vie professionnelle.

J'ai quelques exemples que je ne citerai pas, mais dans des inaugurations, les élus de tous bords citent évidemment les moyens financiers que l'État a apportés (de moins en moins...) de la région ou du département. Souvent, ils ne citent pas les moyens apportés par l'Europe et les emplois qui ont permis d'être créés par ces moyens-là.

Il faut continuer à construire l'Europe, à la développer, comme cela a été fait pour l'agriculture, donc développer d'autres politiques communes. Il faut, comme vous le soulignez, parachever le marché intérieur, s'engager dans une politique industrielle offensive, mobiliser des investissements de long terme.

L'Europe a atteint bien des objectifs qui lui étaient assignés au départ ; nous avons désormais une plus grande ambition, de plus grandes exigences, car nous croyons que l'Europe n'est pas le problème, mais que l'Europe est la solution. Merci.

(Applaudissements)

M. le président. La parole est à Mme Mesquida, au nom du groupe environnement et nature.

Environnement et nature- Mme Mesquida

Mme Mesquida. Monsieur le président, Chers collègues, Mesdames et Messieurs, à quelques jours de l'échéance des élections européennes, notre groupe considère bien sûr que le projet d'avis qui nous est présenté aujourd'hui représente une contribution de qualité au débat souvent difficile qui touche au projet européen.

Le nouveau parlement européen - cela a déjà été dit plusieurs fois - se verra doté de compétences nouvelles, d'un renforcement de son poids dans le processus décisionnel, et élira pour la première fois le président de la Commission européenne.

Pourtant, comme le souligne à très juste titre le projet d'avis, et nombre des collègues qui sont déjà intervenus, la participation des citoyens aux élections ne fait que reculer, et ce, alors même que l'Union européenne représente un système politique largement intégré, créateur de droits obligatoires et prescripteurs de nombreuses politiques publiques, notamment en matière de protection de la nature et de l'environnement.

C'est bel et bien le projet européen, le manque d'ambition politique de long terme qui sont en cause, ce qu'analyse justement le projet d'avis. Plusieurs constats et propositions pour y remédier sont dès lors partagés par notre groupe.

Tout d'abord, nous déplorons bien sûr l'attitude souvent schizophrène de nombreux responsables politiques face à des décisions qu'ils soutiennent à Bruxelles, mais qu'ils ne mettent pas du tout en œuvre une fois de retour en France.

Cela a été dit très justement par M. Guirkingier tout à l'heure : aucune décision ne se prend aujourd'hui au sein de l'Union européenne sans que le Conseil européen, et donc, les chefs d'États et de gouvernements - désignés démocratiquement dans les États membres - ne soient associés.

Ensuite, pour citer deux exemples parmi les propositions-phares de ce projet d'avis, nous pouvons retenir :

- premièrement, le besoin d'européaniser le moment-phare que représentent les élections de l'Union européenne, notamment en incitant les partis politiques à sortir de leur ornière trop souvent nationale, et ce point-là est très bien décrit et analysé dans le projet d'avis ;

- deuxièmement, le besoin de renforcer le contrôle démocratique de la zone euro, et surtout, de sortir du dogme de la seule stabilité des prix en assignant notamment des objectifs politiques clairs et de long terme à la politique monétaire de l'Union européenne.

Le projet d'avis reste néanmoins beaucoup trop timide sur la conduite actuelle de l'Union européenne. La dérive des politiques économiques libérales, associée à la réduction aveugle des dépenses publiques ont sérieusement aggravé, ces dernières années, les niveaux de pauvreté et de précarité sans porter un grand intérêt à la crise écologique.

Le projet d'avis fait légèrement référence aux négociations commerciales en cours avec les États-Unis. Nous aurions préféré que soient pointés plus fortement les risques sérieux de mise à mal de nos niveaux de protection sociale, environnementale et sanitaire que ces tractations représentent.

Le projet d'accord d'ores et déjà conclu entre l'Union européenne et le Canada méritait également d'être mentionné, et avec lui les conditions d'opacité plus qu'alarmantes dans lesquelles ces négociations sont conduites (Canada et États-Unis compris).

Pour conclure, notons à quelques mois de la conférence internationale de Paris sur le changement climatique de 2015 que nous avons la chance de disposer d'une diplomatie climatique européenne. C'est l'Union européenne qui négocie au niveau international sur les questions climatiques et de manière générale sur les questions environnementales. Or, depuis 2009, la politique climat-énergie de l'Union européenne, qui était relativement structurante, est aujourd'hui en cause. Nous craignons un net recul de cette politique climat-énergie, ce qui rendrait incohérentes les prises de position au niveau international.

Nous voterons à une large majorité ce projet d'avis.

Encore merci à M. le rapporteur et à M. le Président de la section car les débats ont été très riches.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Therry, au nom du groupe de l'UNAF.

UNAF - Mme Therry

Mme Therry. Monsieur le président, Monsieur le rapporteur, Mesdames et Messieurs, Chers collègues, dans les prochains jours, l'Europe sera sous les feux de l'actualité. Malgré cela, nos concitoyens s'interrogent sur son efficacité. Les eurosceptiques sont nombreux, comme si les Européens étaient déçus et blasés. Les politiques de toute appartenance en ont la responsabilité. Les médias s'en font trop souvent le relais. Les divergences des opinions au sein des partis rend incompréhensibles les atouts de l'Europe au service des Européens.

Comme vous le soulignez en introduction, Monsieur le rapporteur, l'Europe a été faite pour construire la paix. Une paix durable entre les peuples.

La déclaration de Robert Schumann, le 9 mai 1950, nous en rappelle l'essentiel. Si nous, Français, l'avons oublié, ce n'est sans doute pas le cas des Serbes et des Kosovars suite à l'accord du 19 avril 2013.

Le présent projet d'avis souhaite redonner un nouvel élan à l'Union européenne. Le groupe de l'UNAF est favorable à cette ambition, mais rappelle que des inventions réelles sont déjà à mettre à l'actif de l'Union. À 64 ans, l'Europe est encore bien jeune et a tout l'avenir devant elle.

Le président de la Fondation Schumann nous disait : « *Des réformes sont nécessaires dans la gouvernance de l'Europe, certes, nul ne le conteste ! Mais rien ne saurait justifier un rejet global. Non ! Il ne faut pas tout changer.* »

Le groupe de l'UNAF tient à souligner que si le traité de Maastricht a permis de premières avancées en matière sociale - et plus spécifiquement dans le champ du dialogue social - la dimension familiale de la politique sociale européenne n'est nullement prise en compte. C'est sans doute une des raisons pour laquelle les familles ne s'y retrouvent pas économiquement. Il a fallu attendre 1945 pour que la France se dote d'une représentation et d'une politique familiale. Il serait bon qu'il en soit de même au niveau européen.

Comme le prône le projet d'avis, le rapprochement de l'Union européenne avec ses citoyens passe par la reconnaissance du rôle des organisations de la société civile : une représentation familiale européenne doit être clairement organisée, au même titre que celle des confédérations européennes des syndicats et des consommateurs.

L'avenir de l'Europe, c'est aussi sa jeunesse. Le groupe de l'UNAF partage les préoccupations du projet d'avis sur l'importance d'une plus grande mobilité des étudiants, des apprentis et des actions de formation. Des initiatives devraient d'ailleurs être encouragées au cours des années de collège afin que les enfants d'aujourd'hui voient l'Europe comme une chance et non comme un désenchantement.

Le groupe de l'UNAF vous remercie, Monsieur le rapporteur, pour le travail réalisé en peu de temps et votera pour ce projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Andreck au nom du groupe de la mutualité.

Mutualité - M. Andreck

M. Andreck. Monsieur le président, Chers collègues, les prochaines élections européennes se tiennent au moment où l'Union européenne traverse une série de crises politiques, économiques et sociales. Et pourtant, jamais la nécessité d'une vraie Union européenne n'a été plus indispensable. C'est dans ce contexte difficile que le CESE consacre un avis visant à donner un nouvel élan à l'Union européenne, à travers un projet politique partagé, ambitieux, en mettant le cap sur la reprise de l'activité et en cherchant à promouvoir sa dimension sociale.

Attachée aux valeurs de solidarité et de justice sociale et acteur du développement économique et social, la mutualité a toujours marqué son attachement à l'édification d'une Europe sociale et solidaire. En effet, le projet européen doit redonner tout son sens à la notion de solidarité dans une perspective de recherche de cohésion sociale.

Pour atteindre cet objectif, nous soutenons la mise en œuvre d'un tableau de bord d'indicateurs sociaux dans le but d'une meilleure surveillance de la situation sociale et de l'emploi au sein de l'Union européenne et intégrant des indicateurs en matière de santé.

Dans ce contexte, remettre l'homme (l'humain) au sein de l'économie doit apparaître comme un des objectifs de l'Europe économique. Le rôle reconnu des entreprises de l'économie sociale et solidaire au sein des institutions européennes en faveur de la cohésion sociale et du développement d'une économie durable et résiliente doit se traduire par une amélioration du cadre juridique et financier de ces structures. Nous nous félicitons du soutien du CESE pour la création tant d'un statut de mutuelle européenne que d'un statut européen pour les associations et les fondations.

Enfin, l'Union européenne doit retrouver sa pertinence vis-à-vis des citoyens. Cette pertinence ne peut résulter que d'un projet politique européen basé sur des valeurs fortes. Parallèlement, il faut combler ce déficit démocratique qui éloigne le citoyen des pouvoirs politiques européens. Si une communication appropriée s'avère nécessaire, elle doit s'accompagner d'une gouvernance plus démocratique et surtout permettre une forte implication de la société civile à travers un dialogue civil mieux reconnu.

Promouvoir une Europe sociale, renforcer la citoyenneté européenne et soutenir un développement économique plus solidaire sont les trois orientations indispensables d'une re-légitimation du projet européen.

Le groupe de la mutualité soutient la contribution apportée par le projet d'avis dans le but de dépasser la montée des interrogations et redonner un sens plus social à l'Europe. Il remercie le rapporteur pour son opiniâtreté et le travail fourni pour rédiger ce projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. Mes chers collègues, constatant qu'il n'y a plus aucune demande de prise de parole, je déclare close la discussion générale.

VOTE SUR LE PROJET D'AVIS

M. le Président. Me chers collègues, aucun amendement n'ayant été déposé sur le projet d'avis présenté par Christophe Quarez, je vous propose de procéder au vote sur l'ensemble du projet d'avis.

Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de votants : 179.
- Ont voté pour : 153
- Se sont abstenus : 26

Le Conseil économique, social et environnemental a adopté

(Applaudissements)

M. le Président. En accord avec le président de la section, M. Veyrier, et le rapporteur M. Quarrez, le bureau a accepté ce matin que nous soit présenté pour le soumettre à votre vote un projet de résolution présenté par M. Grignon, rapporteur au nom de la délégation à l'Outre-mer.

**DEBAT D'ACTUALITE SUR LE PROJET DE RESOLUTION
« POUR UNE EUROPE ULTRAMARINE ».**

M. le Président. La parole est à M. Grignon, rapporteur, au nom de la délégation à l'Outre-mer.

M. Grignon, rapporteur. Monsieur le président, Chers collègues.

J'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui, dans le cadre du débat d'actualité sur les enjeux de la relation entre l'Union européenne et les outre-mer, le projet de résolution de la délégation à l'Outre-mer intitulé : *Pour une Europe ultramarine*.

Je tiens à vous remercier, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les membres du bureau, d'avoir bien voulu faire en sorte que notre assemblée prenne toute sa place dans les débats sur les enjeux européens, en inscrivant à l'ordre du jour de notre plénière une séance en deux temps : la première dédiée à l'examen du projet d'avis - *L'Union européenne à la croisée des chemins* - et la deuxième consacrée au projet de résolution sur le concept d'une Europe ultramarine.

Nous pensons en effet que les questions européennes sont trop peu placées au cœur du débat public, lequel se limite souvent à une vision d'une Europe réduite aux contraintes budgétaires ou réglementaire.

Je profite également de cette tribune pour remercier toutes les personnalités et acteurs des relations entre l'Union et les outre-mer, que j'ai eu le plaisir de rencontrer dans le cadre de la préparation de ce projet de résolution. Je pense à la représentation permanente de la France auprès de l'Union, aux gouvernements de Polynésie française, de Nouvelle Calédonie, à la collectivité de Saint-Pierre et Miquelon, au président du conseil régional de la Réunion, au secrétariat général aux affaires européennes, au ministère des outre-mer, et au représentant des parlementaires européens.

Il me revient, chers collègues, de vous expliquer en quelques mots ce qui a prévalu à exhumer un mode d'expression, la résolution, dont la dernière remonte à 1957. Notons d'ailleurs que la résolution est un mode d'expression qui s'est largement développé au Sénat et à l'Assemblée nationale depuis la révision constitutionnelle de 2008, ce qui permet aux deux chambres, d'ailleurs, de s'exprimer, de coller à l'événement et en conséquence de donner leur avis sur des sujets d'actualité. C'est notamment le cas ces temps-ci sur les sujets européens.

C'est précisément le cas de ce projet de résolution relatif aux territoires ultramarins, lesquels constituent une réalité unique dans l'Union, réalité distincte des autres régions européennes.

Pénalisés par les contraintes structurelles qu'ils rencontrent (éloignement du continent, insularité, étroitesse des marchés, dépendance aux implantations), les territoires ultramarins connaissent des obstacles qui expliquent en partie les disparités économiques et sociales constatées entre les outre-mer et leur métropole.

Ainsi, dès 1957 le traité de Rome a pris en compte la singularité de cette situation, de même que les difficultés propres aux territoires ultramarins, en leur reconnaissant un statut juridique particulier, et en mettant en œuvre des politiques de convergence économique particulièrement ciblées.

Dans la suite, le traité de fonctionnement de l'Union européenne prévoit l'existence de deux statuts possibles pour encadrer les relations entre l'Union et ses territoires ultramarins :

- celui des régions ultra-périphériques, les RUP, qui font partie intégrante de l'Union européenne, ce qui signifie que le droit européen leur est pleinement applicable. Sous réserve d'adaptations possibles, en vertu de l'article 349 du traité de fonctionnement de l'Union européenne, les RUP sont éligibles au fonds structurel. Pour mémoire, les cinq DOM et Saint-Martin sont des RUP ;
- celui des pays et territoires d'Outre-mer, les PTOM, caractérisé par un régime d'association à l'Union européenne qui permet aux autres territoires ultramarins français d'être associés à certaines politiques européennes. Leurs ressortissants disposent de la citoyenneté européenne, sans toutefois que le droit européen leur soit directement applicable. Les PTOM sont éligibles au fonds de développement européen.

La France fait partie des rares États-membres de l'Union - avec le Portugal, l'Espagne le Danemark, les Pays-Bas et le Royaume-Uni - à être concernés par l'ultra-périphérie. Elle est surtout le seul État membre à disposer de territoires ultramarins qui relèvent des deux catégories juridiques, PTOM et RUP. Elle a donc à ce titre une responsabilité particulière auprès des autres États membres et des institutions de l'Union, pour mieux expliquer et faire partager les faiblesses, mais surtout les atouts, de nos outre-mer.

En effet, au-delà de la contrainte structurelle, les outre-mer européens, frontières actives de l'Union européenne sur tous les continents et sur quatre océans, sont le véritable fer de lance de l'Union et de la France dans des zones à fort potentiel de croissance, grâce au dynamisme de leurs populations, à la richesse de leur biodiversité et de leurs ressources naturelles. Ces territoires ont vocation à devenir de véritables laboratoires au service de l'Union.

Pourtant, les instruments prévus par les traités européens ne suffisent aujourd'hui pas à faire de l'ultra-périphérie un véritable atout pour l'Union européenne. Oubliés par les principaux acteurs de l'Union, mis à l'écart des grandes politiques extérieures de l'Union, considérés comme des régions de moindre importance, les outre-mer pâtissent d'une absence de cohérence entre les politiques communautaires, renforcée par l'existence même de ces deux régimes communautaires pour les outre-mer distincts, PTOM et RUP.

Le projet de résolution porté par la délégation à l'Outre-mer s'appuie sur ces constats, et sur le fait que 2014 est une année charnière dans les relations entre l'Union et les outre-mer, puisque la nouvelle commission, issue des élections européennes prochaines, aura la charge de faire des propositions dans la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures importantes prévues par le nouveau cadre budgétaire 2014/2020, et la nouvelle décision d'association des PTOM pour 2014/2020 également.

Ce projet de résolution s'inscrit dans une vision stratégique des outre-mer européens, une vision qui conçoit la relation entre l'Union et ses outre-mer, non seulement sous le prisme encore nécessaire du rattrapage via les instruments budgétaires classiques, mais aussi et surtout une vision qui se fonde sur le concept d'une Europe ultramarine, Europe présente sur quatre océans.

Cette vision doit s'appuyer sur une approche plus pragmatique, inclusive et coordonnée, dans la gestion des dossiers ultramarins par les différentes instances de l'Union européenne.

À l'approche des importantes échéances à venir, tel est le fil rouge des propositions que nous formulons.

Nous proposons d'abord de renforcer les synergies entre les RUP et les PTOM, afin d'améliorer la capacité des outre-mer à s'intégrer pleinement aux objectifs fixés par la stratégie UE 2020 de croissance durable.

Cela passe par l'organisation d'une conférence annuelle UE, RUP, PTOM, avec un ordre du jour précis afin de développer des stratégies communes pour avancer sur des thématiques de développement dans les secteurs clés.

Cela passe aussi par une éligibilité véritablement effective et réelle des RUP et des PTOM aux fameux programmes horizontaux de l'Union, *Life plus* pour l'environnement, *Cosme* pour la compétitivité des PME, Horizon 2020 dans le domaine de la recherche et de l'innovation.

À plus long terme, nos réflexions nous conduisent à envisager un rapprochement entre les deux régimes, RUP et PTOM, aujourd'hui complètement cloisonnés.

La plupart des acteurs que nous avons rencontrés militent pour une simplification des procédures concernant ces deux régimes, et en particulier une simplification des procédures relatives aux instruments budgétaires (FED, FEDER et fonds sectoriels) qui leurs sont dédiés.

Nous pensons que la gestion cloisonnée des RUP et des PTOM par deux directions générales différentes ne facilite aujourd'hui pas la capacité des Outre-mers européens à être de véritables acteurs de l'Union.

En second lieu et dans la continuité des analyses et propositions portés par l'avis de notre collègue Rémy-Louis Budoc sur le renforcement de la coopération régionale des outre-mer, il nous a semblé essentiel de rappeler la nécessité que l'Union européenne renforce son influence internationale en garantissant son soutien en faveur d'une meilleure insertion régionale des outre-mer dans leur environnement géographique respectif.

Une meilleure prise en compte des conséquences, sur les économies locales, des accords internationaux de libre-échange, conclus par l'Union européenne, est nécessaire. Nous proposons que soient systématisées les analyses d'impact préalables à la négociation d'accords commerciaux.

En troisième lieu, nous estimons qu'il faut continuer le nécessaire rattrapage économique et social des RUP et leur permettre d'investir dans des secteurs clés d'avenir par une utilisation efficace et ciblée de l'article 349 du traité de fonctionnement de l'Union européenne.

Enfin, en tant qu'expression de la société civile organisée nous pensons que les acteurs de la société civile, dans les relations entre l'Union et les outre-mer, doivent avoir toute leur place. Un dialogue entre la société civile, les RUP, les PTOM et les instances communautaires doit se structurer et permettre ainsi d'encourager le sentiment d'appartenance à une identité européenne.

Mesdames et Messieurs, l'Union européenne a apporté et apportera encore beaucoup aux territoires ultramarins. En retour, les territoires ultramarins, du fait de leur situation géographique, répartis dans le monde, offrent à l'Europe un rôle géostratégique de tout premier plan.

Les territoires ultramarins offrent à la France et à l'Europe la maîtrise des ressources naturelles, ainsi que l'extraordinaire biodiversité des fonds marins du deuxième espace maritime mondial.

Les territoires ultramarins, par leur présence sur quatre océans, offrent à la France et à l'Europe une situation privilégiée aux carrefours de secteurs clés du trafic maritime international, outil incontournable de l'économie mondialisée.

L'ambition de la délégation à l'Outre-mer est tout simplement de sensibiliser et d'attirer l'attention sur l'intérêt et les atouts de ce concept d'une Europe ultramarine.

Je remercie les personnels administratifs de la délégation et du groupe de l'Outre-mer qui ont collaboré à ce projet de résolution. Je félicite aussi le président de la section des affaires européenne et internationale et le rapporteur d'avoir soumis à notre assemblée ce projet d'avis qui présente l'Europe d'une façon beaucoup plus optimiste que ce que nous avons l'habitude d'entendre.

Je vous remercie toutes et tous de votre attention.

(Applaudissements)

M. le Président. Merci monsieur Grignon. Il s'agit d'un projet de résolution et il n'y a pas d'expression de groupes, sauf de celles et ceux qui souhaitent émettre un avis.

La parole est à Mme Prévot-Madère.

Mme Prévot-Madère. Monsieur le président, Monsieur le rapporteur, Mesdames et Messieurs les conseillers, le prochain renouvellement du parlement et de la Commission européenne, la prise de conscience de plus en plus forte d'une Europe dotée d'un empire maritime pour lequel il devient impératif de poser les bases d'un développement durable et harmonieux, ainsi que la particularité de la France de regrouper des RUP et des PTOM ont conduit la délégation de l'Outre-mer à se battre pour que cette résolution soit présentée à ce jour à vos suffrages.

La volonté des outre-mer est bien de devenir, puis d'être de véritables partenaires et acteurs de ce développement. C'est à cet effet que les quatre grandes propositions de renforcement des synergies entre les RUP et les PTOM, l'accroissement du soutien de l'Union européenne en faveur d'une plus grande insertion régionale des outre-mer dans leur environnement géographique, l'utilisation optimale et pragmatique de l'article 349 du TFUE, le renforcement de l'identité européenne au sein de la société civile ultramarine emportent la pleine adhésion du groupe des entreprises.

Cependant, nous nous permettons d'insister sur un point : la définition d'une stratégie normative au niveau de l'Union européenne qui puisse garantir une réciprocité dans les normes techniques et/ou environnementales et imposer leur respect par les entreprises des pays tiers.

En effet, bien que de nombreux exemples dans plusieurs secteurs d'activités pourraient être cités, je justifierai mes propos au travers d'un secteur qui concerne les ultramarins assez largement. Je veux parler de la pêche.

En avril 2014, le parlement européen a voté la prorogation de trois accords de pêche impliquant l'Union européenne et les Seychelles, mais aussi Madagascar et les Açores. Ces accords offrent de nouvelles possibilités de pêche à près de 124 thoniers senneurs et 46 palangriers dans la zone sud-ouest de l'océan indien ceci après des accords de partenariat avec le Mozambique en 2012 et Maurice en 2013. Ce sont donc pas moins de cinq accords de partenariat qui, à eux seuls, accordent des possibilités de pêche à plus de 300 thoniers dans la zone.

Or, comme vous le savez, dans le cadre de la réforme de la politique commune de la pêche, le fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche - dénommé FEAN - vient d'être adopté. Ce dernier reste globalement opposé au développement de la flotte de pêche dans toute l'Europe et donc à la Réunion et à Mayotte.

Accords de partenariat et achats de licence d'une part, contraintes réglementaires et restrictions environnementales d'autre part, il faut reconnaître que l'Europe donne l'impression de pratiquer une politique de deux poids deux mesures.

Si certains accords de partenariats économiques peuvent paraître pertinents, il reste cependant essentiel d'y intégrer les intérêts des RUP et des PTOM et donc de la France. C'est pourquoi le groupe des entreprises votera à 100 % ce projet de résolution.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Crosemarie.

Mme Crosemarie. Chers collègues, j'interviens au nom du groupe de la CGT et des organisations syndicales ultramarines dont la CGT est partenaire. De façon générale, pour faire le lien avec l'intervention d'Alain Delmas dans le débat précédent, nous voudrions préciser une fois encore que les salariés et les populations des territoires ultramarins avec leurs atouts et leurs urgences, tout comme les salariés et les populations de métropole s'inscrivent dans une dynamique nouvelle pour l'Europe ; une nouvelle voie pour l'Europe proposée par la confédération européenne des syndicats avec en particulier un plan d'investissements structurels de 2 % du PIB, une croissance durable et des emplois de qualité.

À la logique de concurrence et de *dumping* fiscal et social des États, ce projet syndical oppose et préconise une politique solidaire, coopérative et de long terme. L'Europe se doit, dans son fonctionnement, d'être plus démocratique et plus solidaire.

Nous devons constater que ce n'est pas dans cette voie nouvelle pour l'Europe que s'inscrit le gouvernement français, mais dans la poursuite et l'aggravation de l'austérité. Concernant plus précisément la résolution préparée par la délégation à l'Outre-mer, elle formule des recommandations que nous partageons.

Favoriser une plus grande insertion régionale des outre-mer dans leur environnement géographique, utiliser le cadre du traité relatif aux spécificités des RUP pour mieux prendre en compte les handicaps naturels et les retards, conforter la place de la société civile dans les relations entre l'Union européenne et les outre-mer.

Ces orientations, les syndicats partenaires de la CGT dans les territoires ultramarins souhaitent les compléter par les points suivants : développer la coopération régionale en faisant du développement social une priorité. Construire une cohérence entre les politiques internes et externes de l'Union européenne, permettant une meilleure prise en compte des impacts pour les territoires des accords conclus par l'Union européenne avec les pays environnants. Appliquer de façon offensive l'article 349 intégrant la problématique RUP dans la définition de toutes les problématiques européennes et associer étroitement les organisations syndicales de salariés aux décisions.

Parce que la résolution va dans le bon sens, le groupe de la CGT la votera.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Geng.

Mme Geng. Monsieur le président, je souhaite faire une remarque en ma qualité de présidente de la section du travail et de l'emploi du Conseil économique, social et environnemental et d'abord féliciter mon collègue, Gérard Grignon, pour la qualité de cette résolution.

Je veux surtout le féliciter pour avoir enfin rompu le sort qui pesait sur les résolutions qui, jusque-là n'avaient pas trouvé de possibilité d'être présentées. En tout cas ma section avait tenté d'en présenter deux mais elle n'avait pas eu un accord favorable. Je le félicite d'avoir enfin rompu le sort qui pesait depuis 1957 sur les résolutions dans cette maison !

(Applaudissements)

M. le Président. Au Bureau, nous avons le souci de préciser ce que sont un avis, une étude, une résolution - liée ici à un débat d'actualité - pour essayer de continuer à vaincre cette malédiction qui frappait les résolutions.

La parole est à M. Le Bris.

M. Le Bris. Monsieur le président, mes Chers collègues, je n'avais pas prévu d'intervenir mais en entendant M. Grignon faire son excellent rapport, je souhaite vous dire pourquoi je souhaite l'approuver et, ce, chaleureusement.

D'abord, qu'il me soit permis ici d'évoquer un souvenir personnel : je n'ai pas oublié que mon premier engagement au service de la République fût dans l'outre-mer. J'en garde un souvenir encore très présent et j'ai pu, il y a cela bien longtemps, mesurer à la fois la vitalité de ces territoires, l'hospitalité de nos compatriotes d'outre-mer et la formidable richesse intellectuelle, géographique et physique que déjà ces territoires possédaient.

Ensuite, j'ai observé que M. Grignon suggérait qu'une même direction traite des problèmes des régions ultrapériphériques et des PTOM. C'est, me semble-t-il, une nécessité. Pourquoi ? Parce que si l'on veut faire prendre confiance à l'Europe que les outre-mer sont une chance non pas seulement pour notre pays, mais pour l'ensemble de l'Union européenne, il faut une organisation administrative qui puisse être à la mesure de cette espérance.

Je ne crois pas à la vertu nécessaire et unique des organisations administratives mais je crois à leur méfait quand elles ne sont pas satisfaisantes. De ce point de vue, votre suggestion doit être reprise chaleureusement parce qu'on l'a déjà dit - aussi bien concernant les ressources naturelles, que l'environnement et les espaces maritimes dont les outre-mer sont abondamment pourvus - ces outre-mer sont une chance pour l'Europe. Je saisis cette occasion qui m'est donnée aujourd'hui de le dire avec chaleur.

J'approuverai donc cette résolution.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Lamy.

M. Lamy. Je tiens à préciser, au nom de mon groupe, que la CFE-CGC s'abstiendra sur ce sujet. Mais, nous ne sommes pas en opposition avec le fond ni contre le texte qui a été soumis ni contre la demande du groupe ultra-marin mais pour nous il y a un problème de procédure. Je comprends bien que l'on considère qu'on lève là une ambiguïté sur les résolutions mais il y a une nécessité absolue de passer à une discussion sur ce que doivent être les résolutions, avec la présence, ou non, de propositions. Nous sommes, un peu, dans un état de non-droit, du fait que cela n'ait jamais été discuté, réglé.

Nous demandons, pour l'avenir, que soit délimité, précisé, la façon dont une résolution peut être traitée ou non. C'est la seule raison de cette abstention. Ce n'est pas une raison négative par rapport au texte proposé, loin de là.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Vasseur.

M. Vasseur.- Je voudrais faire état de trois points.

Tout d'abord, pour dire ô combien l'agriculture ultra-marine se retrouve dans cette résolution. Mes collègues des chambres d'agriculture vont s'y retrouver aussi.

Ensuite, je veux redire ô combien la présentation qui vient d'être faite est une chance pour les outre-mer, mais la chance pour les outre-mer, c'est d'abord la chance pour la France et pour l'Europe.

Merci d'avoir pris cette initiative. Je l'ai partagée depuis le départ. Merci de l'avoir menée jusqu'au bout

Enfin, président : félicitations.

Nous voterons évidemment cette résolution sans état d'âme.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Osenat.

M. Osenat. Monsieur le président, au nom du groupe de l'Outre-mer, je veux vous remercier d'avoir bien voulu inscrire à l'ordre du jour de l'assemblée plénière la présentation et le vote du projet de résolution présenté par la délégation à l'Outre-mer.

Cela traduit bien toute l'attention que vous portez aux travaux de la délégation à l'Outre-mer et par la même la prise en considération de cette spécificité ultramarine, en particulier au niveau européen.

Trop souvent cette réalité de l'outre-mer est méconnue prouvant l'indifférence, voire une certaine hostilité vis-à-vis de ces territoires qui font pourtant partie intégrante de notre République. Cela est d'autant plus vrai en ces temps de contraintes budgétaires.

Le moment est venu dans ces temps de crise, de mutations profondes de nos réalités économiques et sociales, de souligner que, certes, si nos territoires sont en retard de développement, l'outre-mer doit plus que jamais, au-delà de la légitime solidarité avoir toute sa place dans le cadre d'une perspective de développement durable de la France et de l'Europe.

C'est pourquoi il nous a paru essentiel au moment où nous traitons du thème de l'Union européenne d'avoir un regard particulier sur les outre-mer, et surtout de faire émerger le concept d'Europe ultra-marine qui est au cœur de ce projet de résolution.

Il fallait selon nous que le Conseil économique, social et environnemental, émanation de la société civile, exprime ainsi toute la place qu'il reconnaît aux outre-mer, qui revendiquent pleinement leur rôle pour apporter une contribution efficace au développement économique social et environnemental de notre pays.

Certes nous avons besoin de l'Union européenne, mais il serait grand temps que l'Europe reconnaisse ce que lui apportent les territoires ultra-marins.

La résolution proposée par la délégation exprime parfaitement tous ces points. Mon cher Gérard, nous la voterons.

(Applaudissements)

M. le Président. Merci pour votre intervention. Je parle sous le contrôle de votre représentant au Bureau, M. Omarjee : dès le départ, le Président Veyrier et le rapporteur ont souhaité que le Bureau puisse faire en sorte qu'il y ait une expression au titre des débats d'actualité sur les élections européennes. Ce matin, le débat a eu lieu au Bureau non pas sur l'idée qu'il fallait ou non que les territoires d'outre-mer se prononcent, au contraire mais pour lever ultérieurement toutes les ambiguïtés sur ce que doit être un avis, un rapport, une résolution.

Nous aurons l'occasion d'apporter ces éclaircissements ultérieurement. La volonté des uns et des autres était forte pour apporter un soutien à la présentation de cette résolution.

La parole est à Mme Cayet.

Mme Cayet. Suite à la réaction de notre collègue sur un motif qui ne me paraît pas acceptable en cette instance, où l'importance de ce qui nous est proposé dépasse de loin un petit problème qui sera réglé ultérieurement, j'ai souhaité apporter mon soutien à ce qui nous est proposé.

J'ai le bonheur de connaître un certain nombre de ces régions ultramarines - la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion - et je peux donc témoigner de tout ce qui a été évoqué par notre collègue Le Bris sur la richesse de ces départements et de ces régions. Donc si je pouvais voter deux fois quitte à tricher, je le ferais !

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Delmas.

M. Delmas. Nous avons la chance d'être dans une institution où, justement, l'ensemble des points de vue peuvent être exprimés. C'est un privilège. Il ne s'agit donc pas de porter des jugements sur les positions des uns et des autres ; nous avons voté pour cette résolution, nos amis de la CFE-CGC s'abstiennent... Mais c'est aussi respectable que les positions que l'on peut avoir. Il faut que l'on soit très vigilant, dans cette institution, pour faire respecter cet état d'esprit.

(Applaudissements)

M. le Président. Merci, Monsieur Delmas. Rien n'est pire que la monotonie et l'unicolore. Lorsqu'on a un débat, toute parole est respectable et toute parole nous permet de nous enrichir.

En tout cas, je voudrais que le Président de la section des Affaires européennes et internationales, qui a accepté dès le départ qu'au-delà de l'avis, il puisse y avoir une expression des régions ultramarine, puisse maintenant s'exprimer.

M. Veyrier, président de la section des affaires européennes et internationales. Merci, Monsieur le Président.

En tant que président de la section des Affaires européennes et internationales, je souhaiterais dire un mot sur l'avis que nous venons d'adopter largement sur *L'Union européenne à la croisée des chemins*, et en premier lieu, féliciter l'ensemble des membres de la section, en particulier M. Quarez, pour leur détermination parce que - ils le savent - j'étais sans doute le plus réticent sur le fait que nous choissions de travailler à ce moment-là. Je craignais pour la visibilité de nos travaux.

Je craignais aussi que, compte tenu des enjeux électoraux, nous nous limitations à un débat... J'avais trouvé une formule qui dirait que l'Europe, ce serait bien si c'était mieux.

Au final, ces travaux nous ont permis d'aborder un certain nombre de points sensibles. J'en retiens deux.

D'abord, une idée originale qui a fait débat dans notre section, celle de « *serpent social et fiscal* ». Du coup, cela pourrait peut-être permettre que l'on creuse un peu la question et que l'on en débattenne. Sans doute y aura-t-il à ce moment-là des avis plus contrastés, en tout cas des pistes qui permettraient de voir comment on peut progresser sur cet enjeu d'harmonisation ; et je retiens beaucoup l'accent mis sur le rôle du politique, aujourd'hui, sur le fait que le politique semble être le plus grand absent, du moins sur la conduite de l'Europe.

De ce point de vue, je souhaite souligner que nous avons, en termes de visibilité, justement, eu la présence de Mme Guigou, qui représentait la Commission des affaires étrangères et européennes de l'Assemblée nationale ; le Sénat était également représenté ; c'est également un beau point pour notre assemblée.

Il serait convenable - je tâcherai de m'en assurer -, qu'on leur donne le rendu de nos débats et de notre vote, ainsi que nos remerciements de leur présence et de la considération qu'ils portent à notre assemblée.

Sur ce dont nous venons de parler, la résolution sur l'Europe ultramarine, je n'avais pas à donner mon autorisation en tant que telle.

La seule chose, c'est que nous avons débattu en termes de procédure et je considérais - et je pense que le résultat est tout à fait positif, de ce point de vue - qu'à partir du moment où nous avons inscrit à l'ordre du jour de cette plénière un débat sur les enjeux européens de manière générale, ce débat valait débat d'actualité sur les questions européennes et qu'il y avait là toute la place, dans le cadre de notre règlement, de notre statut, à un débat sur un aspect spécifique, à l'initiative de la délégation, sur l'enjeu de la construction européenne vis-à-vis des territoires ultramarins.

Nous avons tout lieu de nous féliciter de cela. Il met l'accent sur des points qui ont été soulignés de manière générale dans l'avis que nous venons d'adopter et sur la nécessité de préconisations concrètes, immédiates, qui répondent à des interrogations des citoyens au quotidien ; et c'est ce que préconise cette résolution.

Cela s'inscrit tout à fait dans l'agencement de nos travaux et de notre ordre du jour, donc je n'avais pas à donner d'autorisation particulière. En tout cas, c'est l'avis que je porte aujourd'hui.

Le groupe dont je viens votera le projet de résolution.

(Applaudissements)

M. le Président. Merci, Monsieur Veyrier. Chacun doit prendre conscience de l'importance que représentent les régions ultrapériphériques pour le développement de l'Europe et de la France dans le monde.

VOTE SUR LE PROJET DE RÉOLUTION

M. le Président. Constatant qu'il n'y a plus de demandes d'intervention, je déclare le scrutin ouvert.

Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de votants : 174
- ont voté pour : 168
- se sont abstenus : 6.

Le Conseil économique, social et environnemental a adopté

(Applaudissements)

M. le Président.- La séance est levée.

*
* *

La séance est levée à dix-sept heures vingt.

Prochaine séance le mercredi 14 mai 2014 à 14h30.

ANNEXES

Annexe 1 : *soutien aux jeunes filles enlevées au Nigéria*



Annexe 2 : diaporama illustrant les propos de M. Quarez, rapporteur

L'Union européenne à la croisée des chemins

I - L'essoufflement de l'idée européenne

- ❖ A - Un manque d'envie d'Europe
- ❖ B - Les avancées de l'Union européenne

2

L'Union européenne à la croisée des chemins

II - Donner un nouvel élan à l'Union européenne

- ❖ A - Affirmer une volonté politique.
 1. Une vision pour l'avenir de l'Europe
 2. Une Europe plus proche des citoyens

3

L'Union européenne à la croisée des chemins

II – Donner un nouvel élan à l'Union européenne

❖ B - Mettre le cap sur la reprise de l'activité et le développement durable

1. Consolider l'intégration de la zone euro
2. Investir dans des stratégies mobilisatrices

4

L'Union européenne à la croisée des chemins

II – Donner un nouvel élan à l'Union européenne

❖ C - Promouvoir la dimension sociale de l'UE

1. Promouvoir plus amplement le dialogue social européen
2. Lutter contre la concurrence faussée et agir pour l'emploi
3. Mettre en œuvre le tableau de bord d'indicateurs sociaux

5